

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
DE LYON

---

*Année 1903*

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME CINQUANTIÈME

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS  
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS  
19, RUE HAUTEFRUILLE

1904

MOEURS  
ET  
MÉTAMORPHOSES DES INSECTES

(Suite)

PAR  
LE CAPITAINE XAMBEU

MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon,

SUITE DU 3<sup>me</sup> GROUPE

**Agrilus graminis**, CASTELN.

(de Marseul, *Mon. Bup.*, 1865, 21, p. 461.)

*Larve* : Longueur 10 millimètres, largeur 1 millimètre.

*Corps* allongé, linéaire, charnu, blanc jaunâtre, très courtement cilié, lisse et luisant, transversalement ridé, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, large à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et bifide.

*Tête* petite, invaginée dans le premier segment thoracique, marquée d'un trait crucial rougeâtre du milieu duquel part une ligne médiane qui se prolonge jusqu'à la lisière frontale qui est rougeâtre; épistome transverse, flavescent, relevé en légère carène, labre réduit, frangé de courts cils dorés; mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre, à pointe noire et arrondie, à tranche externe excavée; mâchoires à lobe très réduit, avec palpes peu développés et bi-articulés; menton et lèvres inférieures en forme de masse charnue sur laquelle sont des palpes vestigiales; antennes de trois courts articles avec plus court article supplémentaire; ocelles, pas de traces.

*Segments thoraciques*, le premier large, déprimé, transversalement ovalaire, à flancs dilatés, couvert d'une plaque rugueuse

déprimée, coupée en son milieu par un trait rougeâtre, deuxième et troisième courts, transverses, latéralement incisés, à flancs moins dilatés.

*Segments abdominaux* quadrangulaires, déprimés, fortement et transversalement ridés, fortement incisés sur leurs flancs qui sont relevés en un fort bourrelet, les sept premiers égaux, les huitième et neuvième moins développés, mamelon anal prolongé par une double pince cornée, à branches parallèles, à base rougeâtre, à pointe noire et obtuse, chargée de chaque côté de deux courtes proéminences arrondies, à bout courtement cilié.

*Dessous* déprimé, le premier segment thoracique avec incision rougeâtre moins accentuée qu'en dessus, à flancs dilatés, deuxième et troisième avec trait transverse et flancs boursoufflés; segments abdominaux forme, stries et incisions latérales comme en dessus, segment anal de couleur jaunâtre plus accentuée, finement pointillé, les commissures de la pince légèrement dentelées; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

*Pattes* nulles, remplacées par les tuméfactions latérales des segments thoraciques et abdominaux.

*Stigmates* très petits, orbiculaires, flaves à péritrème doré, la première paire sur le bourrelet latéral, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

A part quelques légers traits différentiels, cette larve a beaucoup de rapports communs avec celles du genre : Dans nos environs, l'accouplement de cette espèce a lieu vers la mi-juillet, aussitôt après la femelle dépose sa ponte qu'elle éparpille dans les interstices de l'écorce des chênes d'un certain âge (15 à 20 ans), la larve à son éclosion vit des couches libériennes et continue ce régime jusqu'au printemps, rongéant, corrodant dans des galeries sinueuses qu'elle comble de ses propres déjections au fur et à mesure de son trajet dans l'écorce de l'arbre nourricier; en avril, elle plonge dans les premières couches de l'aubier; parvenue alors à son complet développement, elle fait retour parabolique vers les couches extérieures, s'y façonne une loge oblongue appropriée au volume de son corps et s'y transforme.

*Nymphe* : Longueur 7 millimètres; largeur 2 millimètres.

*Corps* allongé, un peu arqué, oblong, charnu, blanchâtre,

glabre, finement pointillé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure atténuée.

*Tête* assez grande, arrondie, affaissée, front avec trait lancéolé—premier segment thoracique grand, quadrangulaire, à côtés incisés, deuxième réduit, avancé en pointe légère sur le troisième qui est un peu plus développé et dont les côtés sont légèrement carénés; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, leurs flancs fortement incisés, par suite relevés en un fort bourrelet; segment anal arrondi, inerme, bilobé; dessous subdéprimé; antennes granuleuses, obliques, leur bout reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux peu saillants.

Nymphe inerte reposant dans sa loge sur la région dorsale, la durée de sa phase nymphale est de quinze à vingt jours, les premières éclosions ont lieu vers la mi-mai et se succèdent pendant une quinzaine de jours: c'est par un trou semi-elliptique que l'adulte se fait jour au dehors.

*Adulte.* Quoique répandu, il est de capture difficile, il se plaît à stationner en plein soleil sur les écorces des chênes, c'est là qu'il s'accouple; on le trouve bien aussi quelquefois sur les fleurs; c'est un fin voilier qui évite facilement le danger.

### **Hydroporus Sausii**, AUBÉ.

(Aubé, *Hydrocanthares*, 1836, p. 250.)

*Larve* : Longueur 7 millimètres, largeur 2 millimètres.

*Corps* allongé, charnu, d'un beau jaunâtre, couvert de plaques écailleuses noirâtres, finement chagriné, courtement cilié de roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et prolongée par deux longs filets.

*Tête* cornée, jaunâtre, à base brunâtre, lisse et luisante, arrondie, avancée en forme de lame pointue, incisée près de son bord antérieur dans lequel se confondent le labre et l'épistome; ligne médiane incolore, bifurquée au vertex en deux incisions aboutissant à la base antennaire; mandibules longues, falquées, à base jaunâtre et tachée de rougeâtre, à pointe noire et très acérée; mâchoires réduites, sans traces de lobe, avec palpes grêles et très

allongés, de quatre articles, le premier court, conique, le deuxième plus allongé et élargi au sommet, le troisième grêle, le quatrième très réduit, rougeâtre et acuminé; menton court, transverse, lèvre réduite, bilobée, avec palpes allongés, de deux articles, le terminal acéré, languette peu apparente, antennes à tige longue de quatre articles, le premier annulaire, le deuxième un peu plus allongé, le troisième plus long encore, quatrième rougeâtre à bout obtus et brunâtre; ocelles constitués par un groupe de six petits tubercules noirs groupés en arrière de la base antennaire.

*Segments thoraciques* convexes, d'un beau jaunâtre, tachés de noirâtre en demi-cercle, courtement pubescents, le premier grand, transversalement ovalaire, marbré de taches brunes sous cutanées, légèrement relevé en arrière et sur ses côtés, deuxième et troisième plus courts avec incision transverse près du bord antérieur.

*Segments abdominaux* convexes, courtement ciliés, atténués vers l'extrémité, les six premiers courts, transverses, le septième tronconique, le huitième conique, prolongé par deux longs filets parallèles et effilés, ciliés, paraissant bi-articulés.

*Dessous* jaunâtre pâle, déprimé, très courtement cilié, les sept premiers segments abdominaux avec incision latérale relevant les flancs en forme de bourrelet, neuvième avec cloaque rentré et fente en long.

*Pattes* très grêles, très allongées, courtement ciliées, hanches fortement canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses courts, bi-onguiculés.

*Stigmates* petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème brunâtre, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, sous le rebord latéral, les sept suivantes au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des sept premiers segments abdominaux, la huitième à la base des filets caudaux.

En dehors de sa couleur et de sa taille, cette larve ne se distingue en rien de celles de ses congénères connues, elle nous a été envoyée par notre estimable collègue, M. le Lieutenant *Sainte Claire Deville*, comme venant de *Menton* où elle avait été prise dans le même milieu que l'adulte.

**Nebria brevicollis, FAB.**(Fairmaire, *Faun. fr.*, 1854, 6, p. 13.)*Œuf* : Longueur 1<sup>mm</sup>8; diamètre 0<sup>mm</sup>8.

Oblong, allongé, blanc jaunâtre, finement pointillé, ridé, à milieu un peu excavé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

L'accouplement de cette espèce a lieu dans nos environs aussi bien au printemps qu'en automne; au printemps pour les adultes qui ont hiverné, en automne pour la génération venue depuis; c'est le long des ruisseaux, dans les lieux frais et humides que s'accomplit de nuit cet acte de la reproduction, et c'est par superposition, le mâle dessus, qu'a lieu la copulation dont la durée est d'une nuit entière; dès le lendemain, la femelle se trouvant par suite fécondée, recherche le dessous d'une motte de terre, d'une pierre ou de tout autre objet et là, à l'abri, dépose le produit de sa ponte, laquelle est peu nombreuse, elle ne dépasse pas une douzaine d'œufs; la ponte est éparpillée et chaque germe légèrement enfoncé dans le sol; une quinzaine de jours suffisent pour provoquer l'éclosion de ces œufs qui donnent naissance à une jeune larve très agile, de forme très allongée, dont la préoccupation première est de se mettre à la recherche des jeunes vers et des petits mollusques qui font les frais de sa nourriture; plus tard, elle aura affaire à des proies plus volumineuses qu'elle attaquera à l'aide de ses longues mandibules falquées.

Dans les jardins, dans les champs, le long des chemins, des sentiers frais et humides, l'adulte y est très répandu, plus particulièrement au printemps.

**Atenichus laticollis, LINNÉ.**(Mulsant, *Lamellicornes*, 2<sup>e</sup> éd., 1871, 3, p. 55.)*Larve* : Longueur, 14 millimètres; largeur, 7 millimètres.

*Corps* massif, gibbeux, mou charnu, blanchâtre, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé, très courtement cilié, les cils

très disséminés, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, étroit et arrondi en avant, large et tronqué en arrière.

*Tête* cornée, petite, transversalement ovalaire, jaunâtre, finement pointillée, éparsément ciliée, ligne médiane flave, bifurquée au vertex en deux traits, une fovéole à base tachée de rougeâtre au milieu de chaque trait et une tache rougeâtre entre les fovéoles et en avant du confluent des deux traits, lisière frontale droite, rougeâtre, à milieu déprimé; épistome transverse, rougeâtre, à bord membraneux, labre bi-échancré frangé de courts cils roux, mandibules fortes, robustes, à base blanchâtre, à milieu rougeâtre, à pointe noire, bi-tridentées, avec forte molaire; mâchoires fortes, géniculées, éparsément ciliées, lobe large, incisé, par suite divisé en deux branches, l'inférieure épineuse, la supérieure frangée de cils, palpes courts de quatre articles, à tige un peu arquée en dedans, l'article basilaire cylindrique, deuxième et troisième noduleux, quatrième conique; menton transverse, cilié; lèvre inférieure bilobée, avec courts palpes droits bi-ciliés et empâtement membraneux cilié à l'emplacement de la languette; antennes courtes, testacées, de trois articles émergeant d'une base annulaire fixe, le premier long, cylindrique, droit, annelé de rougeâtre, deuxième court, arqué, à bout très renflé, troisième réduit, acuminé; ocelles nuls.

*Segments thoraciques* larges, transverses, finement pointillés éparsément ciliés, à flancs dilatés, le premier un plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur, couvert de chaque côté de la ligne médiane qui est sombre et commune aux segments suivants, d'une plaque jaunâtre formant un angle avancé vers la tête et d'un bourrelet très accentué en arrière de la plaque, deuxième et troisième segments plus larges, incisés à leur bord postérieur, par suite formés de deux bourrelets, un antérieur entier, le deuxième en demi-bourrelet médian.

*Segments abdominaux* très larges, transverses, convexes, lisses et luisants, très courtement ciliés, les sept premiers bi-transversalement incisés, par suite formés de trois bourrelets, les cinq premiers de ces segments fortement gibbeux au point de rendre le corps bosselé, huitième avec une légère incision, neuvième profondément incisé, poche granuleuse, renflée, fortement tronquée, avec fente transverse et cloaque triangulairement incisé et bourrelet postérieur bilobé.

*Dessous* déprimé, plus clair qu'en dessus, les segments abdominaux diagonalement incisés, sans traces de cils, sac concave, granuleux, sans traces de spinules : un fort bourrelet latéral longe les flancs séparant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Patte* allongées, membraneuses, blanchâtres, couvertes de fines soies blondes et longées par des traits blanchâtres sous-cutanés, hanches longues cylindriques, trochanters courts, cuisses à bout renflé, jambes subcylindriques prolongées par un court tarse à bout obtus, rougeâtre, avec soie au bout, la première paire un peu plus courte que les deux suivantes.

*Stigmates* flaves, à pérित्रème large, doré, réniformes, les deux pointes dirigées vers les flancs aux neuf paires, la première paire sur la dilatation qui sépare les deux premiers segments thoraciques au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les traits qui caractérisent cette larve sont : les deux fovéoles craniennes et l'incision rougeâtre, la couleur tricolore de ses mandibules et la brièveté de ses palpes maxillaires.

Aux premiers jours de mai, sur nos collines de moyenne élévation, a lieu l'accouplement; dès que la femelle est fécondée, elle réunit en une masse compacte, homogène, des crottins frais de brebis, les roule, puis les enterre; les trous sont peu profonds et toujours en retour sur l'un des côtés de l'excavation, l'extrémité du réduit est aménagé en forme de chambre, là, la femelle donne, à son globule enfoui, une forme qui le fait ressembler à une petite poire dont le col reçoit intérieurement l'œuf dans une petite loge où il repose sur l'un de ses pôles; ces préliminaires achevés, la mère s'installe à côté de son globule et y demeure tant que dure l'existence larvaire et nymphale; l'éclosion de l'œuf a lieu huit à dix jours après son dépôt, la jeune larve tournée vers le centre de la poire, ronge dans le sens de la profondeur en avançant et en utilisant les produits de sa digestion à renforcer les parois de sa coque qu'elle mine au fur et à mesure de ses appétits sans cesse croissants; vers la mi-juillet, parvenue à son entier développement, elle suspend son alimentation, procède à une évacuation générale, les intestins se dégagent et font ensuite voir un corps mou, flasque,

blanchâtre, dont la gibbosité a beaucoup diminué, puis ce corps encore bosselé se contracte, se ramasse et, à la suite de quelques mouvements de systole et de diastole, arrive à prendre la forme suivante.

Longueur 15 millimètres, largeur 10 millimètres.

*Nynyché Corps* court, large, ramassé, ovalaire, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, pointillé, ridé, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et binoduleuse.

*Tête* semi-elliptique, disque renflé, bord antérieur garni de six fortes dentelures, les deux médianes plus accentuées, bords latéraux légèrement relevés; premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, bords latéraux relevés en forme de carène, en arrière du milieu du bord antérieur qui est un peu échancré est un léger tubercule tronqué et rembruni, deuxième segment très étroit, transverse, avancé en pointe sur le troisième qui a la même forme et dont le milieu est canaliculé; segments abdominaux, très courts, très larges, transverses, le milieu des sept premiers relevé en une lame ondulée et proéminente à chaque arceau, les flancs de ces mêmes arceaux, légèrement renflé, sans apophyses, huitième très accentué, atténué vers l'extrémité avec mince lame continue et flancs droits, neuvième garni de deux tubercules à fond rembruni; dessous moins clair, segments abdominaux plaqués de blanchâtre, segment anal prolongé en une forte apophyse tronconique à base binoduleuse; chaperon débordant les pièces buccales, antennes obliques, leur massue appuyée près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires saillants, jambes de la première paire larges, dentelés, tarses nuls, à leur place est une petite saillie épineuse, tarses de la deuxième paire saillants, leurs articles bien apparents dirigés vers le bas du corps et appuyés sur une saillie épineuse, tarses de la troisième paire identiques verticalement dirigés au-dessous du corps avec saillie pareille.

*Nymphe*, dont le corps inerte repose dans son réduit sur la région dorsale, l'extrémité appuyée sur la dépouille larvaire disposée au fond de la loge en forme de coussinet.

En dehors de sa taille plus petite, cette nymphe se différencie de celle de l'*Atenchnus sacer* par son tubercule prothoracique, par sa

lame ondulée dorso-abdominale, par l'absence de ses apophyses latérales, par ses tubercules terminaux et par la direction des tarses de la troisième paire de pattes.

La phase nymphale commencée vers la fin de juillet se termine aux derniers jours d'août et l'adulte attend en position d'expectative que les premières pluies de la fin de septembre aient ramolli le sol et rendu la coque qui l'enserme assez friable pour qu'il puisse la faire éclater et se délivrer ainsi de toute entrave, mais lui faudrait-il encore percer la couche de terre qui le sépare de l'extérieur, alors seulement il sera libre.

Très commun sur certains coteaux des environs de Ria au printemps, il est peu répandu en automne, d'où il est permis de croire que la plupart des sujets éclos ne quittent leur lieu de réclusion qu'aux premières belles journées du printemps; l'*Ateuchus sacer* et l'*Ateuchus laticollis* ont une aire d'habitation différente et bien marquée, où est l'un, l'autre fait défaut, quoique les terrains habités par les deux soient contigus; en un mot, ces deux espèces ne se mélangent pas; c'est au reste un fait commun à d'autres espèces d'un même genre et que nous avons observé plusieurs fois déjà, ainsi, l'*Otiorynchus monticola* ne partage pas son domaine avec l'*Otiorynchus prælongus* qui vit cependant à ses côtés, mais à une altitude plus élevée; nous pourrions citer d'autres exemples.

Dans les environs de Ria, l'excavation creusée par la femelle de l'*Ateuchus laticollis* ne contient qu'un globule, et chaque globule qu'un seul œuf.

Longueur du globule 35 millimètres, diamètre 23 à 25 millimètres.

Dans la chambre d'incubation, l'œuf repose droit appuyé sur l'un de ses pôles.

Œuf: Longueur 7 millimètres; diamètre 3 millimètres.

Ovalaire, jaunâtre, finement pointillé, faiblement et longitudinalement sillonné, à pôles arrondis, à coquille peu consistante, à micropyle apparent constitué par trois petites ouvertures circulaires.

Œufs grands eu égard à la taille de la mère, mais pondus en faible quantité: l'ovaire ne nous a jamais donné qu'un seul œuf par femelle.

Œufs, larves, nymphes, adultes sont recherchés par les blaireaux qui les déterrent et arrivent ainsi à en détruire un grand nombre.

**Dronisus melanocephalus, DEJEAN.**(Fairmaire, *Faun. Franç.*, 1854, p. 35.)*Larve* : Longueur 5 millimètres ; largeur 0<sup>mm</sup>8.

*Corps* allongé, linéaire, rougeâtre, finement pointillé, transversalement strié, couvert de cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, large à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

*Tête* large, quadrangulaire, disque renflé, incisé en forme de V renversé, ligne médiane bifurquée ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est déprimée, noirâtre, faiblement denticulée ; mandibules fortes, arquées, à pointe acérée avec dent au milieu de la tranche interne ; mâchoires à tige cylindrique avec faible lobe et palpes maxillaires intérieurs biarticulés, les palpes extérieurs de quatre articles dont le second très développé ; menton réduit, triangulaire, lèvre bilobée avec palpes très allongés, biarticulés, l'article basilaire très développé ; languette biciliée ; antennes latérales, à tige longue et ciliée de quatre articles dont le troisième à bout renflé avec court article supplémentaire ; ocelles, un groupe confus de six points rougeâtres en arrière de la base antennaire.

*Segments thoraciques* convexes, densément ciliés avec ligne médiane flave, le premier grand, rectangulaire, avec plaque écaillieuse rougeâtre et incision semi-circulaire marginé de blanchâtre à son bord antérieur ; dernière et troisième transverses, leurs flancs incisés et renflés avec très long cil.

*Segments abdominaux* courts, transverses, avec longs cils sur les côtés qui sont dilatés, atténués vers l'extrémité qui se prolonge par deux longs styles grêles inarticulés, blanchâtres, garnis de longs cils dont les trois terminaux les plus longs.

*Dessous* de la tête déprimé, triangulairement incisé, des segments abdominaux légèrement renflé de chaque côté de la ligne médiane ce qui les rend bilobés, leurs flancs incisés et relevés en un fort bourrelet, le neuvième prolongé par un long pseudopode cilié, à cloaque exsertile et à fente en long.

*Pattes* très longues, grêles, ciliées, spinulées, hanches canali-

culées à base tachée de noirâtre, trochanters coudés, cuisses fortes, jambes un peu moins, tarses courts, rougeâtres, bi-onguiculés.

*Stigmates* petits, orbiculaires, flaves, à péritrème doré portés sur un granule saillant, la première paire sur la membrane qui sépare les deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve est carnassière, elle vit des larves de petits coléoptères et des vers de diptères qui font disparaître en les rongant les vieux bois vermoulus, en décomposition et sans emploi : elle porte comme signes caractéristiques l'incision cranienne, la denticulation de sa lisière frontale et le support granuleux de ses stigmates ; en avril, parvenu à sa complète expansion, non loin du milieu nourricier, elle se façonne une loge dans laquelle a lieu quelques jours après sa transformation en nymphe.

*Adulte*, au printemps ainsi qu'en automne est loin d'être rare aux alentours de *Ria* ; on le trouve en plaine sous les écorces, sous les pierres ; en coteau, sur les buissons.

### ***Homalota amacula*, STEPH.**

(Fauvel, *Faun. gall. Rhén.*, 1874, 36, p. 703.)

*Larve* : longueur 2 millimètres ; largeur 0<sup>mm</sup>3.

*Corps* allongé, linéaire, blanc jaunâtre, finement ridé, couvert d'assez longs cils roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

*Tête* bien développée, arrondie, cornée, jaunâtre, convexe, finement pointillée, lisse et luisante, couverte de courts cils roux assez denses, ligne médiane flave, bifurquée en deux traits allant se perdre en arrière de la base antennaire ; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui déborde en pointe obtuse ; mandibules grandes, falquées, à base blanc jaunâtre, à pointe rougeâtre et acérée ; mâchoires à tige ciliée avec lobe grêle et palpes de trois articles à bout très effilé ; menton allongé, lèvre bilobée avec palpes bi-articulés, très grêles et courte languette ; antennes courtes, latérales, ciliées, de quatre articles globuleux, avec article supplé-

mentaire extérieur à la base du quatrième; ocelles, un groupe de points confus, noirs en arrière de la base antennaire.

*Segments thoraciques* étroits, convexes, avec cils latéraux assez longs, le premier rectangulaire, beaucoup plus étroit que la tête, dont il est séparé par une légère collerette, deuxième et troisième moins longs, transverses.

*Segments abdominaux*, très larges, transverses, convexes, avec long cil latéral à chaque arceau, le bord postérieur des huit premiers, relevé en léger bourrelet, leurs flancs incisés par suite légèrement dilatés, peu atténués vers l'extrémité, le huitième prolongé par deux grêles filets, terminés par deux soies géminées, le neuvième réduit, arrondi.

*Dessous* déprimé, de couleur plus claire qu'en dessus, avec cils plus courts, les flancs des huit premiers segments abdominaux incisé, le neuvième prolongé par un court pseudopode, à cloaque rentré, à fente en long.

*Pattes* allongées, translucides, ciliées, hanches canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarsi en forme de long ongle aciculé.

*Stigmates* très petits, orbiculaires, flaves, à périthème roussâtre, la première paire sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par sa couleur, par la grande largeur de ses segments abdominaux et par ses filets caudaux; elle vit en octobre, dans l'intérieur des grands champignons qui poussent à la base des troncs de chêne recepés, elle est très agile, poursuivant sans relâche les nombreux vers de Diptères qui grouillent dans ce milieu fongueux et dont elle s'alimente; fin octobre, elle a alors atteint le terme de sa phase larvaire, son rôle est achevé, elle n'a plus qu'à gagner le sol, s'y ménager une loge, dans laquelle s'accomplira sa deuxième phase.

*Adulte* : n'est pas rare en automne dans les matières diverses à l'état de décomposition, fruits et champignons, il se plaît de préférence dans les amas de figues tombées à la suite des premiers froids.

**Scolytus pygmaeus**, FAB.(Eichoff, *Bork. Europ.* 1881, p. 152.)

*Larve* : Longueur 5 millimètres ; largeur 1 millimètre.

*Corps* arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, finement pointillé, glabre ou à peu près, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, large à la région antérieure, la postérieure atténuée et arrondie.

*Tête* petite, transversalement ovalaire, cornée, jaunâtre, luisante, deux forts points sur le disque, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale excavée, rougeâtre, épistome large, transverse, labre réduit, flavescent, frangé de courts cils ; mandibules courtes, fortes, rougeâtres, avec légère excavation à leur base, à pointe noirâtre et bidentée ; mâchoires larges, charnues, coudées, lobe continu et courtement cilié, avec palpes réduits biarticulés ; menton encastré entre les montants des mâchoires, lèvre réduite, bilobée, avec palpes très courts biarticulés et rudiment de languette ; antennes rétractiles, à premier article globuleux, le deuxième sétiforme ; pas de traces d'ocelles.

*Segments thoraciques* très larges, fortement convexes à flancs dilatés, le premier très développé, plus large que la tête, clypéiforme, à angles antérieurs accusés, les postérieurs arrondis, avec taches sous-cutanées ternes et deux forts points sur le disque, deuxième et troisième beaucoup plus courts, transverses avec incision postérieure divisant l'arceau en deux bourrelets.

*Segments abdominaux* arqués, fortement convexes, transverses, à flancs dilatés, les sept premiers transversalement bincisés, par suite formés de trois bourrelets, le huitième uni-incisé n'en a que deux, le neuvième très réduit, arrondi, faiblement bilobé.

*Dessous* déprimé, les segments thoraciques triangulairement incisés et fortement renflés à l'emplacement des pattes, les segments abdominaux diagonalement incisés, mamelon anal fendu en forme de X ; une double incision latérale longe les flancs délimitant les deux zones dorsale et ventrale.

*Pattes* nulles, remplacées par les tuméfactions sous-thoraciques.

*Stigmates* peu apparents, orbiculaires, flaves, à péritrème roussâtre, la première paire sur le mamelon de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve issue d'une génération pondue en septembre attaque dans nos environs, les pommiers cultivés dont elle ronge les branches en larges galeries longitudinales successivement comblées de ses propres déjections au fur et à mesure qu'elle avance, lorsque en juin, elle arrive à son complet accroissement, elle s'installe au milieu de la branche ou de la brindille et s'y façonne une loge oblongue dans laquelle aura lieu son changement de forme.

*Nymphe.* Longueur 3 millimètres ; largeur 1 millimètre.

*Corps* allongé, oblong, d'un blanc de lait, charnu, lisse et luisant, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités.

*Tête* affaissée, rostre prolongé en dessous, front bombé, premier segment thoracique très développé, convexe, s'élargissant d'avant en arrière, deuxième court, transverse, avancé en pointe triangulaire sur le troisième qui est un peu plus développé et à milieu canaliculé ; segments abdominaux larges, transverses, finement granuleux, atténués vers l'extrémité, avec incision transverse, leurs flancs légèrement dilatés et relevés, segment anal armé de deux très courtes pointes écartées ; dessous déprimé, antennes noduleuses, coudées, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires peu saillants.

La nymphe repose dans sa loge sur la région dorsale, elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements latéraux ; la phase nymphale a une durée de dix à douze jours.

Larve et nymphe sont sujettes à être ichneumonées.

*Adulte.* Son apparition bat son plein en juillet, on le trouve sur le sommet de nos arbres fruitiers, pommiers en particulier, églantiers aussi.

Cette espèce commet, à l'état de larve, des dégâts assez sensibles aux environs de *Ria*.

***Strophosomus coryli*, FAB.**(Fabricius, *ent. syst.*, 2, p. 466.)

*Larve* : Longueur 6 millimètres ; largeur 2 millimètres.

*Corps* arqué, mou, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, couvert de courts cils roux et de plus courtes spinules noirâtres, convexe à la région dorsale, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure trilobée.

*Tête* petite, arrondie, cornée, jaunâtre, finement pointillée à surface couverte d'assez longs cils roux, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, lisière frontale rougeâtre, échancrée, garnie de deux courtes dents noirâtres ; épistome court, transverse, labre arrondi, courtement frangé ; mandibules courtes, robustes, à base jaunâtre, à pointe noire et bidentée ; mâchoires fortes, géniculées, à tige renflée, à lobe court et frangé, avec palpes de deux articles annelés de rougeâtre ; menton réduit, lèvres membraneuses avec suture semi-circulaire jaunâtre et palpes courts, biarticulés avec languette rudimentaire en forme d'empâtement ; antennes sises en arrière de la base des mandibules, à premier article très développé globuleux, le deuxième court, prolongé par une plus courte soie ; ocelles sans traces autres qu'une légère éminence jaunâtre n'en pouvant tenir lieu.

*Segments thoraciques* charnus, blanchâtres, fortement convexes, pointillés et ciliés, le premier couvert d'une plaque blanchâtre, transversalement ovale, un peu plus large que la tête, deuxième et troisième transverses, plus développés en largeur, à flancs incisés et tuméfiés, avec incision transverse divisant l'arceau en deux bourrelets dont l'antérieur garni de deux spinules noires et le postérieur d'une rangée de courtes spinules pareilles.

*Segments abdominaux* arqués, blanchâtres convexes, les sept premiers bi-transversalement incisés, par suite formés chacun de trois bourrelets chargés d'une rangée de courtes spinules noires, le huitième n'a qu'une seule incision, ces huit anneaux garnis sur leurs flancs d'une courte apophyse tomenteuse, neuvième réduit, tronqué, chargé d'une proéminence cornée, jaunâtre, courtement ciliée et trilobée.

*Dessous* déprimé, les arceaux thoraciques légèrement tuméfiés et ciliés, les huit premiers segments abdominaux chargés d'une rangée transverse de six à huit fortes spinules noires, neuvième excavé, à cloaque rentré avec groupe en rebord de deux spinules : un double bourrelet latéral longe les flancs.

*Pattes* remplacées par les tuméfactions ciliées sous-thoraciques.

*Stigmates* très réduits, orbiculaires, blanchâtres, à péritrème roux doré, la première paire sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les caractères particuliers à cette larve sont : les deux dents de sa lisière frontale, les apophyses latérales des huit premiers segments abdominaux et la rangée des fortes spinules noires de ces segments en dessous : elle vit sur nos montagnes, à l'altitude de 1200 mètres, sur les terrains garnis d'une courte végétation touffue, dans les découvertes des bois de pin et de sapin ; son existence hypogée commencée en septembre se continue tout l'hiver et une grande partie du printemps, rongant sans cesse les racines des diverses plantes, en partie celles des fraisiers des bois ; vers la mi-juin, parvenue à son complet développement, elle se façonne dans le sol à une faible profondeur une loge oblongue dans laquelle a lieu sa nymphose qui dure un peu moins d'un mois ; c'est vers la mi-août qu'a lieu l'apparition de l'adulte ; cette espèce n'est pas rare dans nos moyennes montagnes.

*Nymphe* : Longueur 5 millimètres ; largeur 3 millimètres.

*Corps* fortement arqué, mou, charnu, blanchâtre, finement pointillé, luisant, armé sur toute sa surface de courtes spinules bulbeuses à pointe rougeâtre, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et biépineuse.

*Tête* petite, arrondie, affaissée, rostre prolongé sur la région sous-thoracique, deux rangées longitudinales de spinules sur le disque ; premier segment thoracique grand, s'élargissant d'avant en arrière, le pourtour spinuleux, le disque garni d'une rangée circulaire de spinules, deuxième court, transverse, binoduleux, troisième un peu plus grand, rectangulaire, tous deux bispinuleux ; segments abdominaux très larges, transverses, peu atténués vers

l'extrémité, les huit premiers armés d'une rangée transverse de courtes spinules, neuvième moins développé, tronqué, prolongé de chaque côté de la troncature par une épine divergente à bout noirâtre; dessous déprimé, glabre et inerme, antennes coudées, noduleuses, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux saillants, bi-ciliés; segment anal en arc incisé.

Par ses spinules bulbeuses diversement disposées; par la troncature de son segment anal et par ses deux épines terminales se fait remarquer cette nymphe.

***Danacea palipes*, PANZER.**

(Mulsant, *Floricoles*, 1868, 3, p. 278.)

Sur nos coteaux de moyenne élévation, dès les premières belles journées d'avril, sur les fleurs de la grande Euphorbe (*Euphorbia characias*), se montre en nombre cette espèce; après avoir un peu butiné, l'instinct de la reproduction rapproche mâle et femelle, l'accouplement a aussitôt lieu, le mâle très agile grimpe sur sa femelle et après quelques attouchements des pattes et des antennes; a lieu la copulation qui ne se fait pas sans quelques difficultés, mais dès que les organes génitaux sont bien en contact, que l'intromission du long pénis est complète, le régénérateur quitte le plan de superposition pour se placer bout à bout avec sa femelle et l'accouplement se continue ainsi, la femelle traînant le mâle: une longue journée et la nuit qui suit sont consacrées à cet acte de la fécondation, puis le mâle se détache, la femelle quitte la fleur de l'Euphorbe, gagne la base de la tige, puis dépose, au moyen de son long oviducte à bout bi-épineux et noirâtre, à base ciliée, au collet de la racine, le produit de son ovaire qui se compose de dix à douze œufs seulement.

*Œuf*: Longueur 1 millimètre, diamètre 0<sup>mm</sup>2.

Allongé, effilé, subcylindrique, lisse, très imperceptiblement pointillé, blanc terne, à pôles arrondis, à coquille peu consistante.

Œufs pondus en petit nombre, donnant la vie une quinzaine de jours après à une jeune larve dont la préoccupation première consiste à se mettre à couvert sous un abri et à se livrer à la recherche de sa nourriture, débris animalisés divers.

***Aleochara lata*, GRAV.**(Rey, *brevipennes*, *Aleachariens*, p. 15.)

Un 18 avril, jour de gelée printanière, désastreuse pour nos récoltes, sur le flanc septentrional du coteau qui surplombe le torrent de la *Poulide*, au sud de *Ria*, je me trouve en présence d'un gros corbeau, mort depuis peu de jours, mais déjà habité par une foule d'insectes nécrophages, parmi lesquels grouille en nombre l'*Aleochara lata* ; que vient-elle faire sur cette charogne ? en absorber une partie pour son alimentation, conserver le reste pour la génération à venir ; — aussitôt repus, mâle et femelle de cette espèce, unis d'un commun désir, se recherchent, puis s'accouplent par superposition, le mâle dessus ; ainsi conjoint le couple continue à festiner, mais bientôt le mâle quitte la place de superposition, pour se mettre, tout en continuant à rester joint, dans une position parallèle à celle de la femelle, les deux corps dans la même direction ; la copulation dure ainsi la journée et une partie de la nuit, elle s'effectue sans que le couple cesse de garder le contact avec le cadavre, puis le régénérateur à bout de forces, son rôle dès lors rempli, se détache pour aller finir ses jours non loin du lieu qui fut le théâtre de l'union qui lui a coûté la vie ; la femelle, dès lors libre, gagne le dessous de la charogne et dépose au moyen de son court oviducte, bivalve, corné, noirâtre et cilié, sous les plumes, dans les replis des chairs, le produit de son ovaire qui se compose d'une trentaine d'œufs qu'elle éparpille en les dissimulant.

Œuf : Longueur 0<sup>mm</sup>9, diamètre 0<sup>mm</sup>8.

Ovoïde, blanc terne, très finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille délicate.

Œufs pondus en assez grand nombre, donnant la vie une quinzaine de jours après à une jeune larve de suite disposée à attaquer, non les chairs alors corrompues du cadavre, mais bien les jeunes vers de *Diptère* qui se vautrent dans cette nourriture peu ragoutante, qu'ils font disparaître, en l'absorbant, au profit de l'hygiène générale.

**Cryptophagus badius**, STURM.

(Erichson, *insect. Deutsch.*, 1846, 9, p. 357.)

*Larve* : Longueur 5<sup>mm</sup>1, largeur 1 millimètre.

*Corps* charnu, allongé, linéaire, jaunâtre, lisse et luisant, finement pointillé, couvert de courts cils épars, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, peu sensiblement atténué vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure biépineuse.

*Tête* petite, cornée, arrondie, brunâtre avec pointillé très accentué et cils roux très épars, ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux incisions sur le disque; épistome court, transverse, à bord relevé, labre semi-elliptique courtement frangé de cils roux; mandibules courtes, arquées, à base rougeâtre, à extrémité brunâtre et dentée, mâchoires géniculées, à tige continue, à lobe réduit denté et frangé, à palpes moniliformes et triarticulés, menton bien accentué, convexe, lèvre inférieure constituée par une masse charnue bilobée avec courts palpes biarticulés et rudiment de languette; antennes fortes, latérales, à premier article court tronconique, deuxième plus court, globuleux, troisième bien plus développé à milieu dilaté avec très court article supplémentaire au bout de la tranche interne, quatrième très réduit, ténu, prolongé par un court cil; ocelles un point noir géminé en arrière du milieu de la base antennaire.

*Segments thoraciques* fortement convexes, avec incision latérale relevant les flancs en un léger bourrelet cilié, le premier très développé, ovalaire, jaune brunâtre, transversalement ridé ponctué, un peu plus large que la tête, deuxième et troisième jaunâtres, égaux, transverses, avec double incision transverse peu accentuée.

*Segments abdominaux* convexes, légèrement arqués, jaunâtres, pointillés ridés, peu atténués, avec légère incision latérale ciliée et double impression transverse peu accentuée, le neuvième prolongé par deux crochets arqués, à base jaunâtre, à pointe noire.

*Dessous* subdéprimé, jaunâtre, éparsément cilié, finement pointillé, le premier segment triangulairement incisé, les deuxième et troisième à milieu renflé, les segments abdominaux à flancs incisés, à milieu mamelonné, le segment anal avec fort pseudopode tronco-

nique cilié, à cloaque fortement bilobé avec fente en long : un double bourrelet latéral constitué par une double rangée de plaques lisses et luisantes longe les flancs servant de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* bien développées, arquées, blanchâtres et ciliées, hanches massives, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses allongés à bout noir et arqué.

*Stigmates* très petits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème jaunâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait plus particulièrement remarquer par ses deux incisions craniennes, par la teinte noire de ses tarses et de ses crochets terminaux : elle vit dans les substances animales ou végétales en voie de décomposition, dans les lieux secs et ombragés, le dessous des rochers, l'entrée des grottes, rongeur tout l'automne et une partie du printemps, fin mai, parvenue à son entière croissance, elle quitte le milieu nourricier, plonge au-dessous du sol, s'y enfonce peu profondément, s'y façonne une loge oblongue où elle prend position et, après deux à trois jours de transition, elle revêt la forme nymphale.

*Nymphe* : Longueur 4 millimètres, largeur 1 millimètre.

*Corps* allongé, mou, charnu, jaunâtre, pointillé, couvert de cils roux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et faiblement bifide.

*Tête* petite, arrondie, déclive, à pourtour cilié, premier segment thoracique très développé, quadrilatéral, à pourtour cilié, à angles postérieurs accusés, les antérieurs arrondis, deuxième court, rectangulaire, troisième plus développé, transverse; segments abdominaux subdéprimés, garnis de longs cils, les sept premiers courts, transverses, avec légère incision, leurs flancs incisés et relevés en léger bourrelet, huitième sans incision, neuvième réduit, prolongé par deux courts styles grêles, parallèles, très ténus; dessous subdéprimé, glabre, antennes noduleuses, reposant par leur extrémité près des genoux de la première paire de pattes, genoux peu saillants biciliés.

Dans sa loge, cette nymphe repose sur la région dorsale, elle

peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs, elle se fait remarquer par ses deux courts styles terminaux ; la phase nymphale dure une quinzaine de jours au bout desquels l'adulte formé ne quittera sa proie favorite que lorsqu'elle ne contiendra plus de substance à absorber.

*Adulte.* N'est pas très répandu dans nos contrées.

### ***Triplax oenea*, SCHALL.**

(Reitter, *Bestim. Tabel*, XVI, 1887, p. 7.)

*Larve* : Longueur 6 millimètres ; largeur 1<sup>mm</sup>5.

*Corps* allongé, charnu, blanc terne, avec plaques jaunâtres, très courtement cilié, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, subatténué vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure biépineuse.

*Tête* brunâtre, petite, arrondie, finement granuleuse, garnie de soies rousses, disque incisé en forme de V arrondi enclosant une protubérance précédée d'un petit tubercule ; lisière frontale légèrement excavée, épistome transverse, convexe, labre semi-elliptique, frangé de courts cils ; mandibules courtes à extrémité noirâtre et bidentée ; mâchoires courtes, géniculées, lobe continu, réduit, courtement frangé, palpes maxillaires de trois courts articles coniques et granuleux ; menton échancré, lèvre inférieure convexe, bilobée avec courts palpes droits granuleux, biarticulés, languette très réduite ; antennes latérales, courtes à article basilaire globuleux, deuxième moins long, même forme, troisième un peu plus allongé, quatrième grêle, acuminé, accolé à un très court article supplémentaire ; ocelles, un groupe de cinq points noirs disposés sur deux lignes, la première de trois dont un plus prononcé à la base des mandibules, la deuxième de deux formant carré avec les deux supérieurs.

*Segments thoraciques* brunâtres, peu convexes, courtement ciliés, s'élargissant mais peu d'avant en arrière, le premier ovulaire, un peu plus large que la tête, couvert d'une plaque granuleuse jaunâtre, bitransversalement incisée, deuxième et troisième transverses, avec plaque granuleuse jaunâtre et une seule et légère incision transverse.

*Segments abdominaux* brunâtres, peu convexes, avec légers cils épars et ligne médiane sombre, atténués vers l'extrémité, les huit premières transverses chargés comme les précédents d'une plaque jaunâtre, granuleuse, relevée à son bord antérieur en forme de légère arête garnie de courtes spinules plus accentuées sur le huitième segment où elles sont disposées sur deux rangées ; au segment anal qui est échancré, ces spinules au nombre de quatre sont plus fortes et disposées en rangée transverse, leur pointe est rougeâtre, ce segment est en outre prolongé par deux fortes épines arquées, granuleuses, à pointe rougeâtre, à base ciliée.

*Dessous* subdéprimé, finement pointillé, plus pâle qu'en dessus, le premier segment thoracique transversalement et légèrement incisé, les segments abdominaux avec légère impression diagonale de chaque côté de la ligne médiane, segment anal prolongé par un court et fort pseudopode à cloaque saillant, bilobé, fendu en long : un fort bourrelet latéral crucialement incisé longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* courtes, latérales, flaves, courtement ciliées, hanches fortes, canaliculées, trochanters réduits, coudés, cuisses larges, comprimées ainsi que les jambes qui se terminent par un court tarse rougeâtre arqué et épineux.

*Stigmates* très réduits, orbiculaires, flaves, à pérित्रème blanchâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par sa protubérance cranienne, son court article supplémentaire antennaire, la légère arête de ses segments abdominaux et les spinules de son segment terminal.

### **Xestobium plumbeum**, ILLIG.

(Mulsant, *Térédiles*, 1864, 3. p. 129.)

Dans les forêts de nos hautes montagnes, l'adulte, après avoir passé toute la saison d'hiver dans son abri, quitte au crépuscule des premières belles journées du printemps, la branche ou la tige du hêtre qui l'avait si bien préservé du froid ; il vole à la recherche de l'un de ses semblables avec lequel il puisse s'accoupler ;

dès que les deux sexes sont en contact, le mâle prend position sur sa femelle et aussitôt a lieu l'accouplement ; la première partie de la copulation se fait par superposition, le mâle dessus, puis celui-ci quitte la position sans cesser d'être intimement lié avec sa femelle et se place bout à bout avec elle ; et c'est ainsi que se termine le rapprochement lequel dure la nuit entière, la disjonction des parties génitales marque la mort du mâle, de ce fait la femelle se trouve fécondée : sans perdre de temps, elle vole à la recherche d'une branche morte de hêtre et dans les interstices, dans les fentes de l'écorce, elle dépose sa ponte en l'espaçant de manière à couvrir une partie de la branche ; à son tour, elle disparaît après avoir ainsi assuré la souche d'une nouvelle génération.

L'oviducte de la femelle est long, membraneux, biarticulé, l'article basilaire très allongé, bmarginé de roux, l'article terminal court, rétractile à milieu canaliculé pour le passage des œufs, bifurqué au bout en deux courts styles qui sondent la place en exécutant des mouvements très vifs

*Œuf* : Longueur 0<sup>mm</sup>8, diamètre 0<sup>mm</sup>3, fusiforme, blanchâtre, longitudinalement sillonné à pôles amincis, à coquille peu consistante.

Œufs petits, proportionnés à la taille de la mère, pondus au nombre d'une quarantaine, dont l'éclosion a lieu une dizaine de jours après, donnant la vie à une jeune larve dont la préoccupation première sera de ronger sa place dans la direction de l'aubier dans lequel elle s'enfoncera pour se mettre ainsi à l'abri de tout danger et du même coup se procurer une nourriture plus en rapport avec ses appétits ; parvenue à son entier développement elle, offre les caractères suivants :

*Larve* : Longueur 6 millimètres ; largeur 2 millimètres.

*Corps* complètement arqué, charnu, jaunâtre, avec taches sous-cutanées blanchâtres, lisse et luisant, couvert de très courts cils roux et de plus courtes spinules noires, fortement convexe en-dessus, déprimé en dessous, large et arrondi vers les deux extrémités.

*Tête* petite, arrondie, cornée, jaunâtre, finement ridée, à côtés villeux, marquée d'une tache jaunâtre en arrière de la lisière frontale qui est droite ; ligne médiane obsolète, pâle, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux impres-

sions flaves longent la ligne médiane ; épistome noirâtre, transverse, labre semi-elliptique frangé de courts cils dorés, mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre, à pointe noirâtre et bidentée ; mâchoire à tige coudée, à lobe petit, continu, frangé, avec palpe triarticulés, granuliformes ; menton transverse, convexe, lèvre inférieure, réduite, bilobée avec courts palpes biarticulés et languette saillante, biciliée ; antennes rétractiles de deux courts articles, le basilaire globuleux, le terminal réduit, sétiforme ; ocelles sans traces.

*Segments thoraciques* fortement convexes, à flancs incisés, tuméfiés et villeux, le premier un peu plus large que la tête, incisé près de son bord postérieur, par suite formé de deux bourrelets, le premier entier, le deuxième médian, garni de courtes spinules noires, les deux suivants plus courts mais plus larges, avec incision divisant l'arceau en deux bourrelets, le postérieur avec très courtes spinules noires.

*Segments abdominaux* fortement convexes, transverses, à flancs incisés et villeux, les sept premiers bitransversalement incisés, par suite formés de trois bourrelets, le postérieur garni de très courtes spinules, le huitième n'a qu'une seule incision, le neuvième plus large, à flancs tuméfiés, en manque.

*Dessous* déprimé, les segments abdominaux diagonalement incisés, à flancs renflés et ciliés, segment anal garni d'une plaque jaunâtre ridée avec cloaque rentré et fente bivalve ; un fort bourrelet longe les flancs servant de trait d'union aux deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* courtes, membraneuses, arquées et ciliées, hanches réduites, massives, trochanters très réduits, cuisses et jambes comprimées, tarses à bout obtus.

*Stigmates* roux, à pérित्रème doré, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral, près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les principaux traits caractéristiques de cette larve sont : la tache jaunâtre cranienne, les deux impressions flaves qui longent la ligne médiane et la plaque anale ; elle vit des tissus ligneux des branches mortes de hêtre tenant encore sur l'arbre ou gisant sur le sol ; les galeries qu'elle trace dans le bois sont courtes, irrégu-

lières, son passage est accusé par de fines vermoulores, produits de sa propre digestion ; issue d'une génération pondue en mai, elle progresse, ronge jusqu'en août, époque à laquelle parvenue à son complet développement, elle prend position au fond du réduit qu'elle élargit en forme de longue loge oblongue; là, à l'abri, elle prend ses dispositions pour se transformer ; à cet effet, le corps perd de sa forme courbe pour devenir droit, la couleur jaune passe au blanchâtre et après quelques dilatations suivies de contractions elle apparaît sous une forme nouvelle.

La phase nymphale a une durée de douze à quinze jours, encore deux ou trois jours et l'adulte formé rongera le tissu qui le sépare du dehors puis s'échappera par un trou parfaitement rond.

*Adulte* : N'est pas rare dans les bois de hêtre de *Coubezet*, à l'ouest de Ria, à l'altitude de 1300 mètres ; il est très agile, son vol est rapide et ses variétés de robe nombreuses, le type est de couleur verdâtre passant au brunâtre particulièrement chez les femelles, toutes ces différentes nuances s'accouplent en s'amalgamant.

La larve a pour parasite un Braconide, le *Diospilus rufipes*, Reinh.

### **Homalium rivulare**, PAYK.

(Fauvel, *Faun. Gall. rhén.*, 1874, p. 78.)

Dans les bas fonds des environs de *Ria*, dans les champs, dans les jardins, en automne comme au printemps et même au milieu de l'hiver, tant que les vivres ne font pas défaut, auprès des cadavres des petits mammifères où sous les débris végétaux se rassemble en nombre cette espèce ; l'adulte a pour première préoccupation de prendre sa part de ces restes azotés puis, une fois repu, le mâle se met à la recherche de l'un de ses semblables avec lequel il puisse par un rapprochement assurer la souche d'une nouvelle génération ; les préludes ne sont pas longs, la femelle n'oppose pas de résistance et le coït commence aussitôt, l'accouplement a lieu par superposition le mâle dessus, puis, une fois les organes génitaux bien en contact, celui-ci quitte le dessus de la position pour se mettre bout à bout avec sa femelle et la copulation se continue ainsi tout un jour, toute une nuit ; la femelle se trouvant dès lors fécondée,

le mâle se détache péniblement d'elle pour aller mourir non loin et aussitôt commence la ponte qui est déposée dans un repli de cadavre ou sous des débris végétaux.

*Œuf*: Longueur 0<sup>mm</sup>4, diamètre 0<sup>mm</sup>2.

Ovale, blanc de lait, lisse et luisant, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Pondus au nombre de quinze à vingt, ils éclosent en peu de jours par l'effet de la chaleur que dégagent les végétaux en décomposition ou les cadavres en putréfaction, donnent la vie à une jeune larve alerte, disposée à entamer de suite l'élément qui se trouve à sa portée, elle subit plusieurs mues et parvient en peu de temps à sa complète expansion.

### **Magdalis aterrimus**, LINNÉ.

(Desbrochers des Loges, *Abeille*, 1870, p. 39.)

*Larve*: Longueur, 5-6 millimètres; largeur 1<sup>mm</sup>5.

*Corps* arqué, charnu, jaunâtre, glabre, lisse et luisant, finement pointillé, ridé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure faiblement lobée.

*Tête* petite, cornée, jaunâtre clair, avec traits sous-cutanés flaves, luisante, striée, ligne médiane flave bifurquée très haut sur le vertex en deux traits obsolètes aboutissant à la base antennaire, lisière frontale rougeâtre, droite; épistome large, transverse, flavescent, labre semi-elliptique courtement cilié, mandibules courtes, presque droites, à base rougeâtre, à pointe noire et taillée en biseau; mâchoires géniculées, à lobe continu et courtement cilié, à palpes biarticulés et peu développés; menton charnu, renflé, avec suture médiane brune; lèvre inférieure faiblement accentuée, circonscrite par une suture brunâtre, palpes très réduits, biarticulés, languette en forme de masse charnue; antennes de deux courts articles rétractiles, le basilaire globuleux, rougeâtre, le terminal réduit avec soie au bout; pas de traces d'ocelles.

*Segments thoraciques* jaunâtres, fortement convexes, larges et transverses, le premier à milieu transversalement incisé, les deuxième et troisième un peu moins larges, bitransversalement incisés, à flancs dilatés.

*Segments abdominaux* arqués, forme et couleur des précé-

dents, mais moins larges, avec ligne médiane sombre, les sept premiers bitransversalement incisés, à flancs légèrement dilatés, le huitième n'a qu'une seule incision, le neuvième en manque, il est réduit, arrondi, fortement pointillé et terminé par un petit lobe.

*Dessous* déprimé, les segments thoraciques munis d'un tubercule calleux, proéminent, à milieu incisé, à l'emplacement des pattes, les segments abdominaux transversalement incisés, par suite relevés en deux bourrelets dont le supérieur beaucoup plus accentué que le suivant, mamelon anal à cloaque saillant, à fente en travers : un double bourrelet latéral longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* nulles, remplacées par les tubercules sous-thoraciques.

*Stigmates* petits, elliptiques, flaves, à pérित्रème roux, la première paire sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Les traits particuliers à cette larve sont : la coupe en biseau de ses mandibules, le pointillé de son segment anal et les tubercules sous-thoraciques : elle vit sur nos coteaux dans les branches de l'orme dont elle ronge l'aubier en comblant son passage au moyen de ses propres déjections ; l'œuf pondu à l'aisselle d'une feuille, la jeune larve entre aussitôt dans l'aubier qu'elle longe par assises longitudinales en descendant le rameau ou la brindille ; mi-avril, parvenue à son complet développement, au fond même de sa galerie, elle se pratique une loge oblongue dans laquelle a lieu sa transformation ; l'adulte éclôt en mai et paraît vers la fin de ce mois, il n'est pas rare aux environs de *Ria*.

*Nymphe* : Longueur, 4<sup>mm</sup>5 ; largeur, 1<sup>mm</sup>3.

*Corps* allongé, peu arqué, mou, charnu, blanchâtre, glabre ou à peu près, transversalement ridé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et faiblement bifide.

*Tête* affaissée, rostre allongé sous la région thoracique, front proéminent, pointillé, premier segment thoracique fortement convexe, quadrangulaire, ridé, à angles accusés, à bord antérieur garni de très courts cils subbulbeux et épars, deuxième court, avancé en pointe arrondie sur le troisième, lequel est plus développé et à milieu canaliculé ; segments thoraciques fortement convexes,

transverses, atténués vers l'extrémité, les flancs des huit premiers relevés en légère arête, neuvième réduit, arrondi, prolongé par deux très courtes pointes latérales; dessous subconvexe, ridé, antennes noduleuses reposant par leur bout sur le milieu des cuisses de la première paire de pattes, genoux en légère saillie, segment anal bivalve.

Les poils subbulbeux de la région thoracique et ses deux légères saillies terminales caractérisent cette nymphe.

***Nargus brunneus*, STURM.**

(Reitter, *Best. Tab. XII*, 1884, p. 46.)

*Larve* : Longueur 4<sup>mm</sup>5; largeur 1 millimètre.

*Corps* allongé, charnu, d'un beau jaunâtre, avec intersegmentations pâles, lisse et luisant, transversalement ridé, couvert de court cils roux, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, légèrement atténué du centre vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure faiblement bifide.

*Tête* petite, transversalement ovale, jaunâtre lisse et luisante, couverte de cils roux assez longs, vertex bombé, deux fovéoles au centre, ligne médiane obsolète, pâle bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, épistome très court, transverse, labre en demi-cercle courtement frangé de cils roux; mandibules courtes, triangulaires, rougeâtres, à pointe acérée, à tranche interne pectinée; mâchoires à tige charnue, à court lobe frangé, palpes très allongés de trois articles, le basilaire globuleux, le médian cylindrique, le terminal grêle, effilé, aussi long que les deux précédents; menton sis dans une échancrure de la lèvre, laquelle est lobée et flanquée de deux courts palpes et d'un rudiment de languette, ces trois dernières pièces indistinctes; antennes latérales, courtes, ciliées, article basilaire court globuleux, deuxième long, cylindrique, troisième court, bifurqué, une de ses pointes arrondies, l'autre effilée avec nombreux poils à la base; ocelles au nombre de six petits points noirs disposés, cinq en demi-cercle en arrière de la base antennaire, un sixième un peu en arrière du centre de l'arc.

*Segments thoraciques* peu convexes, jaunâtres, lisses, avec

courts poils, s'élargissant d'avant en arrière, le premier très développé, beaucoup plus large que la tête, transversalement ovalaire, à flancs arrondis et ligne médiane pâle commune aux segments suivants, deuxième et troisième courts, transverses à flancs épanouis et arrondis.

*Segments abdominaux* forme, couleur et cils comme les précédents, les deux premiers courts, larges, transverses, les suivants moins larges, atténués vers l'extrémité, leur bord antérieur transversalement ridé, leurs flancs épanouis, arrondis et ciliés ; segment anal prolongé par deux courtes pointes rougeâtres parallèles.

*Dessous* subdéprimé, blanchâtre pâle, lisse et luisant, plus éparsément cilié qu'en dessus, transversalement ridé ; une forte incision latérale longe les flancs provoquant la formation d'un double bourrelet divisant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale ; pseudopode court, cylindrique, à cloaque rentré, à fente en long.

*Pattes* longues, grêles, pâles, à extrémité rougeâtre, courtement ciliées, hanches canaliculées, trochanters très courts, cuisses longues comprimées ainsi que les jambes, tarsi en court onguet rougeâtre, acéré.

*Stigmates* petits orbiculaires, flaves, à péritrème rougeâtre, la première paire sous le rebord latéral et sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral intérieur et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, à forme de Silphe, porte plusieurs particularités qui lui sont propres : ses mandibules avec leur tranche pectinée, la longueur de ses palpes maxillaires, la brièveté de son appareil labial, son article terminal antennaire, la disposition de ses ocelles, ses deux pointes terminales : elle vit dans l'intérieur des nids de la *Myrmica scabrinodis* nyl. des nombreux résidus azotés apportés par ces fourmis dont la piqûre est très douloureuse ; mi-juin, parvenue son entier développement elle s'enterre pour subir sa transformation nymphale : elle parcourt les galeries des myrmiques d'une allure vive et sans crainte.

C'est sur les coteaux de Belloc à l'ouest de Ria que nous avons trouvé la larve et l'adulte.

QUATRIÈME GROUPE  
LEPIDOPTÈRES

***Chelonia fasciata*, ESPER.**

(Berce, *faune fr.*, T. II, p. 130.)

Vers la mi-juin, à lieu de nuit, sur les collines de moyenne élévation des environs de Ria l'apparition de l'adulte; la femelle s'éloigne peu des lieux qui l'ont vu naître, le mâle au vol bas mais soutenu se lance à sa recherche; doué d'un sens olfactif puissant, il ne tarde pas à trouver l'objet de ses désirs; l'accouplement a aussitôt lieu par superposition, le mâle dessus, mais dès que les parties génitales sont bien en contact, celui-ci quitte le dessus de la position sans cesser la copulation et les deux corps joints bout à bout continuent à rester unis, l'accouplement dure la nuit et toute la journée du lendemain, la disjonction a ensuite lieu et la femelle à l'abdomen distendu dépose aussitôt le long des tiges des plantes, sous les pierres, sous les feuilles mortes, une quantité considérable d'œufs qu'elle éparpille par paquets bien rangés en lignes parallèles de vingt à trente chacun; le nombre total d'œufs ainsi déposés par une seule femelle dépasse le chiffre de 500, ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner étant donné que peu de chenilles arrivent à l'état adulte sans avoir été contaminées par des vers de Diptères.

*Œuf* : longueur 0<sup>mm</sup>6, diamètre 0<sup>mm</sup>4.

Mi-sphérique, blanc de nacre luisant, irisé de bleuâtre, très imperceptiblement pointillé, arrondi à l'un des pôles, tronqué au pôle opposé, à coquille résistante : quatre à cinq jours après le dépôt de la ponte, la couleur de ces œufs se modifie, elle devient bleuâtre foncé, l'éclosion a lieu une dizaine de jours après, c'est alors qu'apparaît une jeune chenille hérissée de longs poils brunâtres, à tête noire écailleuse, à corps blanchâtre d'abord, brunâtre, verruqueux ensuite; elle ronge, à son profit nutritif, le pôle supérieur de l'œuf qui lui donne passage, puis le reste de la coquille; ce long corps allongé ne donne pas encore l'image de ce qu'il sera lorsque, devenu adulte, il sera sur le point de se transformer.

**Chelonia purpurea**, LINNÉ.(Berce, *Pap. de France*, t. II, p. 130.)

En juin, sur nos coteaux de moyenne élévation, a lieu l'apparition de ce papillon ; la *Chelonia purpurea* est une belle espèce, toujours très disséminée, qui vole au crépuscule ou le matin de préférence ; aussitôt éclos, le mâle, d'un vol bas et lourd, se met en quête d'une femelle avec laquelle il puisse s'accoupler ; l'objet de ses désirs trouvé, a lieu de suite le rapprochement des deux sexes, d'abord par superposition, la femelle dessous, puis par juxtaposition, les deux corps bout à bout ; pendant tout le cours de la copulation qui dure la journée et la nuit suivante, le couple reste au repos, à l'abri sous une touffe d'herbes, sous une pierre, c'est durant tout ce temps que se fait l'éjaculation du germe fécondant, puis a lieu la disjonction des organes génitaux ; débarassée de son copulateur, la femelle procède aussitôt au dépôt de sa ponte qu'elle éparpille, par petits paquets séparés de huit à dix œufs accolés les uns contre les autres qu'elle fixe contre les pierres ou contre les tiges des plantes basses, puis elle meurt ayant ainsi assuré le sort de sa progéniture.

Œuf : longueur 0<sup>mm</sup>8 ; diamètre 0<sup>mm</sup>8.

Orbiculaire, blanc jaunâtre brillant, finement pointillé, arrondi au pôle supérieur, déprimé au pôle inférieur, à micropyle brun, peu distinct, à coquille résistante.

Œufs pondus au nombre d'une cinquantaine environ, donnant la vie une quinzaine de jours après à une jeune chenille brune, velue, à allures vives et dont la première préoccupation est de se mettre à couvert sous la plante qui devra pourvoir à ses premiers besoins alimentaires et comme, elle est polyphage, toute essence, toute plante lui est bonne.

**Zygœna minos**, S. V.(Berce, *Lép. de France Sphingides*, p. 64.)

Au *Canigou* comme au *Caillaou*, aux premiers jours de juillet, a lieu l'apparition de ce papillon qui est commun et qui vole sur toutes espèces de fleurs, plus particulièrement sur celles de *Son-*

*chus*, sur lesquelles il se pose, y stationne et s'accouple par superposition le mâle dessus, mais peu après celui-ci quitte le dessus de la position et les deux corps se trouvent ainsi placés bout à bout; la copulation est longue et il était nécessaire qu'il en fût ainsi pour assurer la fécondation de la grande quantité d'œufs pondus, elle dure la journée, la nuit suivante et une partie du lendemain, ce n'est que lorsque le mâle est épuisé qu'il se détache péniblement de sa femelle, laquelle n'a dès lors qu'un but, déposer ses œufs sur le végétal dont les feuilles devront servir de nourriture à la jeune chenille qui va naître d'eux; c'est ce qu'elle fait en gagnant un pied du petit trèfle montagnard auquel elle confie une partie du produit de son ovaire, gagne un autre pied, y place une autre partie de sa semence et procède de même jusqu'à épuisement de la ponte.

*Œuf* : longueur 0<sup>mm</sup>6; diamètre 0<sup>mm</sup>2.

Ovoïde, jaunâtre, lisse et luisant, pointillé très superficiellement, à pôles arrondis, l'un un peu moins, à coquille assez résistante.

Œuf petit eu égard à la taille de la mère, pondu au nombre de plus de deux cents, dont l'éclosion a lieu une dizaine de jours après donnant la vie à une jeune chenille molle, délicate exposée à mille et un dangers avant qu'elle n'arrive à son entier développement.

***Zygaena lonicerae*, ESPER.**

(Berce, *Faun. fr.*, loc. cit., p. 15.)

Les mœurs de cette espèce sont les mêmes que celles de *Z. minos*, l'adulte affectionne les fleurs des grands *Echinops* sur lesquelles il s'accouple; la copulation et la ponte s'exécutent de la même manière; le nombre d'œufs est à peu près le même; ils sont un peu plus fortement ponctués, les deux pôles paraissent plus uniformément arrondis; la dimension est la même.

***Fidonia famula*, ESPER.**

(Berce, *Lépidoptères*, t. V, 1873, p. 252.)

Vers la fin de mai, sur nos coteaux de moyenne élévation, à l'altitude de 300 à 600 mètres, apparaît ce papillon; c'est de jour

qu'il prend ses ébats, la femelle restant stationnaire sur les longues tiges du grand genêt à balai, le mâle vole à sa recherche; dès qu'il se trouve en contact avec elle, il s'accouple par superposition, mais dès que les organes génitaux sont en contact intime, il quitte le dessus de la position pour se placer bout à bout avec sa conjointe, tout en continuant la copulation, laquelle dure la journée; le couple se laisse ensuite tomber au pied des genêts et y passe ainsi la nuit; le lendemain a lieu la disjonction des deux sexes, le mâle n'a que quelques envolées à faire pour aller un peu plus loin terminer ses jours, son existence est achevée, son rôle est rempli, mais la femelle a un devoir impérieux à accomplir, il faut qu'elle assure le sort d'une nouvelle génération encore en germe dans son ovaire, elle s'installe au collet de l'arbuste et là elle procède au dépôt de sa ponte qu'elle dissémine par petits paquets autour des touffes de genêt, choisissant de préférence les tiges privées de vie, puis elle meurt à son tour, et c'est ainsi que se propage l'espèce.

*Œuf* : longueur 0<sup>mm</sup>2; diamètre 0<sup>mm</sup>1.

Oblong, vert doré brillant, lustré, fortement pointillé, déprimé, arrondi à l'un des pôles, subtronqué au bout opposé, à coquille résistante.

Œufs très petits eu égard à la taille de la mère, mais pondus en grande quantité, au nombre d'une centaine environ, donnant une quinzaine de jours après naissance à une jeune chenille alerte, vive, et occupée à pourvoir de suite à son existence.

Aux environs de *Ria*, l'adulte est très répandu autour des buissons de genêt.

#### ***Tinea cloacella*, HAWORTH..**

*Chenille* : Longueur 9 millimètres, largeur 2 millimètres.

*Corps* très allongé, mou, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, finement pointillé, transversalement incisé, couvert de courts poils roux épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi aux deux extrémités.

*Tête* petite, orbiculaire, cornée, rougeâtre, transversalement striée, imperceptiblement pointillée, avec longs cils épars, ligne médiane rougeâtre foncé, bifurquée dès l'origine en deux traits aboutissant au bord de l'épistome lequel est court, transverse, bru-

nâtre, labre semi-ogival, à bord échancré; mandibules larges, arquées, à bord noirâtre et quadridenté; mâchoires droites cylindriques, continues, à lobe réduit, avec palpes maxillaires de trois articles, le basilaire tuberculiforme, les deux suivants réduits; menton charnu, à suture brunâtre, encastré entre les deux montants des mâchoires; lèvre inférieure charnue avec filière en retour; antennes rétractiles, de trois articles, le premier court, annulaire, le deuxième long, cylindrique avec soie extérieure, le troisième réduit avec deux courtes soies au bout; ocelles au nombre de cinq points noirs cornés disposés, quatre sur une seule ligne transverse, un cinquième à hauteur et en dedans du deuxième; les ocelles changent de place et de nombre selon l'âge.

*Segments thoraciques* charnus, finement pointillés, avec longs cils latéraux à base subbulbeuse, épars sur les flancs qui sont dilatés, un peu plus larges que la tête, tous les trois à peu près égaux, courts, transverses, le premier recouvert d'une plaque écailleuse traversée par deux traits bruns en forme d'accolade, deuxième et troisième bitransversalement incisés, chaque arceau relevé par suite en trois bourrelets.

*Segments abdominaux* forme et composition des deux précédents, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer mais peu vers l'extrémité, les sept premiers unis transversalement incisés, à flancs dilatés et ciliés, le huitième sans incisions ni dilatations, neuvième réduit, couvert de longs cils.

*Dessous* subdéprimé, plus clair qu'en dessus, les segments abdominaux transversalement incisés, les bords de l'incision relevés en léger bourrelet, cloaque bilobé; un double bourrelet latéral disposé en forme de chaînon, longe les flancs limitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* au nombre de huit paires, les thoraciques courtes, latérales terminées par un ongle aciculé rougeâtre, les abdominales membraneuses, renflées, couronnées d'une rangée de petits crochets bruns.

*Stigmates* petits, orbiculaires flaves à pérित्रème roussâtre, la première paire sur le bourrelet latéral du deuxième segment thoracique; les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

Cette chenille issue d'une génération dont les œufs ont été pon-

du en octobre sur de gros champignons qui poussent sur les troncs recépés de micocouliers, vit de la substance charnue de ces végétations cryptogamiques dans lesquelles elle creuse, pour s'en nourrir des petites galeries enchevêtrées les unes dans les autres et qu'elle comble de petits granules, fruits de ses propres déjections : elle ronge durant tout l'hiver et, quand arrive la mi-mars, elle songe alors à la transmutation qui doit se faire en elle ; en effet, au fond même de sa galerie, au fond du couloir qu'elle occupe, elle se façonne une loge oblongue dont elle tapisse les parois d'une légère couche de soie ; dès lors, à l'abri de tout danger, de toute attaque, elle prend position, la tête dirigée vers les couches extérieures ; aussitôt son corps se contracte, quelques dilatations suivent, puis en fin d'élément, la peau larvaire se dépouille, elle est acculée vers l'extrémité du réduit, laissant apparaître la nymphe d'abord de couleur blanchâtre, puis brunâtre et enfin rougeâtre : déplacée de son milieu, cette chenille file un léger brin de soie auquel elle reste suspendue en cas d'accident.

*Chrysalide* : Longueur 6 millimètres, largeur 1<sup>mm</sup>2.

*Corps* allongé, un peu arqué vers l'extrémité, subcylindrique, coriace, rougeâtre en dessus, un peu moins en dessous, finement pointillé, atténué vers les deux extrémités qui sont de couleur plus foncée, l'antérieure arrondie, la postérieure biépineuse.

*Tête* affaissée, organes buccaux confus, bord frontal bicilié, incision transverse en arrière ; premier segment thoracique grand, quadrangulaire, fortement convexe, à flancs biciliés, à ponctuation très accentuée et rides transverses, deuxième moins développé ainsi que le troisième lequel est transversalement ridé ; segments abdominaux courts, transverses, s'atténuant mais peu sensiblement vers l'extrémité, leurs flancs éparsement garnis de courts cils roux, les bords antérieur et postérieur des deuxième à sixième, armés d'une rangée transverse de très courtes spinules noirâtres, le huitième est couvert d'une double rangée de plus fortes spinules, le segment anal arrondi est chargé en dessous de deux fortes épines noires ; pattes et ailes conniventes très allongées ; antennes plaquées le long du corps suivant le bord de la troisième paire de pattes.

Dans sa loge, cette nymphe repose sur les épines terminales de son dernier segment, elle peut imprimer à ses arceaux abdomi-

naux de légers mouvements défensifs : la phase nymphale a une durée de trois semaines environ.

*Adulte* : N'est pas rare dans les environs de *Ria* à partir du 15 avril et jusqu'à mi-mai ; est nocturne et paraît avoir deux générations annuelles.

***Thais rumina*, var. *modesticasta*, ILLIG.**

(*Berce, Lépidop. de France*, p. 107.)

L'accouplement de cette belle espèce se consomme le matin, aux premiers chauds rayons du soleil du mois de mai, sur les feuilles, sur les fleurs ; les préludes en sont longs, ce n'est qu'à la suite de rapprochements successifs que le mâle arrive à se rendre maître de la femelle ; aussitôt les organes génitaux en contact a lieu la copulation à la suite de laquelle les deux corps restent bout à bout durant toute la journée, volent en se déplaçant d'un point à un autre jusqu'au soir, alors seulement a lieu la disjonction des deux sexes ; le mâle épuisé traîne une existence pénible, la femelle s'occupe, dès le lendemain de sauvegarder l'existence de sa génération, en disséminant sous les feuilles, sur les tiges de la plante nourricière, l'*Aristolochie*, si commune sur nos coteaux des environs de *Ria*, le fruit de sa ponte : chaque plante reçoit en dépôt de huit à dix œufs dont l'éclosion a lieu peu de jours après.

*Œuf* : Longueur 0<sup>mm</sup>2, diamètre 0<sup>mm</sup>1.

Hémisphérique, vert de pré, pointillé, arrondi à l'un des pôles, aplati et ridé au pôle opposé, à coquille résistante.

Œufs petits, mais pondus au nombre de plus d'une soixantaine, donnant le jour à une jeune chenille très lente dans ses mouvements et se déplaçant peu dans le cours de son existence larvaire.

***Trichosoma hemigenum*, DE GRASLIN.**

En mai, dès l'éclosion de l'adulte, le mâle se met en quête d'une femelle ; son vol est lourd, bas, saccadé ; dès qu'il approche de l'objet de sa convoitise, il redouble d'activité ; la femelle presque privée d'ailes, véritable paria de la création, reste stationnaire durant ce temps, elle aussi a ressenti les approches du reproducteur ; dans cette attitude passive, elle relève par intervalles l'extré-

mité de son abdomen; aussitôt les deux sexes en contact a lieu l'accouplement, par superposition, le mâle dessus; la copulation est longue, elle dure la journée entière; dès la disjonction des organes génitaux, le mâle mène une existence pénible, il est épuisé, il meurt; la femelle dès lors fécondée, traîne son lourd abdomen tout en procédant au dépôt de sa ponte qu'elle éparpille un peu partout; elle meurt à son tour après avoir ainsi assuré la régénération de l'espèce et laissé à la nature le soin d'en faire éclore les germes, mais sans espoir de voir naître, encore moins d'élever sa postérité: il est vrai que la jeune chenille disposera dès sa naissance des moyens suffisants pour vivre d'elle-même sans être tenue de se mettre sous la tutelle des parents.

*Œuf.* Longueur 0<sup>mm</sup>06, diamètre 0<sup>mm</sup>04.

Suborbiculaire, blanchâtre, lisse et luisant, finement pointillé, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Quelques poils dont s'est dépilée la mère durant l'entre temps de la ponte ont été parsemés sur les œufs, lesquels sont petits, étant donnée la taille de la femelle, mais ont été pondus au nombre de plus de cent cinquante; leur éclosion aura lieu une quinzaine de jours après, chacun donnant naissance à une jeune chenille vive, alerte, occupée sans perdre de temps à rechercher les feuilles nourricières des diverses plantes basses qui constituent la végétation rabougrie de nos coteaux: ce nombre d'œufs était nécessaire pour assurer le maintien de l'espèce, parce que dès leur troisième mue, des diptères du groupe des *Muscides*, pondront des œufs sur le corps de ces chenilles donnant naissance à des vers qui vivront du tissu adipeux de leur victime: de ces vers ensuite transformés en pupe, l'éclosion aura lieu en avril seulement, c'est-à-dire lorsque la chenille sera devenue chrysalide: ce fait de parasites internes n'est pas rare et est particulier à beaucoup d'espèces qui nourrissent dans leur corps, tout en continuant à vivre des parasites qui leur sont inféodés et cela jusqu'au moment de leur transformation, puis survient la mort.

Ces diptères diminuent d'une quantité sensible le nombre des éclosions du papillon; pour y remédier, le créateur n'a pas voulu laisser anéantir l'espèce à la conservation de laquelle il apporte un soin particulier, il l'a maintenue en donnant à la mère les moyens de déposer une quantité considérable d'œufs.

Dans les environs de *Ria*, localité où ont été faites nos observations, le papillon paraît peu répandu, il n'y est au contraire pas rare, mais il se dissimule si bien qu'on a de la peine à le trouver; en hiver, il est possible de se procurer la chenille, puis de l'élever sans grandes difficultés; au printemps, en mars et avril, on peut recueillir, contre les pierres, la chrysalide qu'il est facile de reconnaître à sa forme relativement petite pour une Chelonide, ainsi qu'au lâche réseau qui l'enveloppe.

***Depressaria subpropinquella*, STANTON.**

*Chenille*. Longueur 10-11 millimètres, largeur 1<sup>mm</sup>5-2 millim.

*Corps* allongé, subcylindrique, charnu, jaunâtre, pâle, couvert de cils roux droits, épars, et de taches punctiformes noires, arrondi aux deux extrémités.

*Tête* cornée, noire, orbiculaire, finement striée, avec rares poils latéraux, ligne médiane profonde, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant au-dessus de la base antennaire; épistome flavescent, court, transverse, labre rougeâtre, biéchancré, à bords ciliés; mandibules triangulaires, courtes, noires, dentées; mâchoires testacées, à tige renflée, à articulations noires, lobe petit, denté, palpes triarticulés à suture noirâtre, menton obconique, légèrement tuméfié, bicilié, recouvert par la filière qui se prolonge en pointe conique, à base bispinulée; antennes triarticulées, l'article basilaire court, annulaire, membraneux, le médian plus long, plus grêle, prolongé par un long poil intérieur, le terminal petit, peu apparent; ocelles disposés en un groupe de sept autour d'une tubérance en arrière de la base antennaire.

*Segments thoraciques* jaunâtres, convexes, pas plus larges que la tête, à ligne médiane sombre et flancs éparsement ciliés, le premier couvert en entier d'une plaque noirâtre, les deuxième et troisième avec trois incisions, le milieu de chacun de ces arceaux chargé d'une rangée transverse de cils à base noire et subbulbeuse formant tache.

*Segments abdominaux* convexes, jaunâtres, avec fond et ligne médiane noirâtres, les huit premiers à peu près égaux, sillonnés dans leur milieu par une légère incision transverse de chaque côté de laquelle est une rangée transversale de cils droits à base pon-

tuée de noirâtre, neuvième court, arrondi, garni de très longs cils à base incolore.

*Dessous* subdéprimé, les premiers, deuxième, septième et huitième segments abdominaux avec simple rangée de cils, les troisième à sixième garnis d'une paire de pattes membraneuses, neuvième prolongé par un pseudopode géminé, épineux, servant de point d'appui à la chenille durant sa marche.

*Pattes* écailleuses, sous-thoraciques, courtes, jaunâtres, à base renflée, à pointe rembrunie et épineuse.

*Stigmates* orbiculaires, flaves, à pérित्रème corné et noirâtre, la première paire près le bord postérieur du premier segment thoracique, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Issue d'une génération pondue en automne, la jeune chenille éclôt au printemps, aux premières belles journées, elle ronge durant son existence le parenchyme des feuilles des artichauts en partant de la nervure médiane, la principale; quand cette partie de la feuille affaiblie devient molle, se flétrit, notre chenille est arrivée au terme de sa croissance, elle relie alors les deux bords à l'aide d'une légère couverture soyeuse qu'elle file, et, moyen ingénieux, s'enferme ainsi dans une coque légère qui l'abrite, non seulement des agents extérieurs à craindre, mais encore des nombreux ennemis qui la guettent; malgré toutes ces précautions, elle n'arrive pas à s'affranchir du parasitisme auquel toute la gent entomologique est soumise, à s'en soustraire complètement, elle est souvent ichneumonée par un petit *Hyménoptère* qui en détruit bon nombre; aux premiers jours d'avril, à couvert dans sa coque, elle subit une transfiguration qui la fait passer à l'état de chrysalide.

Cette chenille se nourrit des feuilles de diverses centaurees et de carduacées; dans ce dernier groupe est compris l'artichaut.

*Chrysalide*. Longueur 7-8 millimètres, largeur 3 millimètres.

*Corps* en ovale allongé, à enveloppe consistante, rougeâtre foncé, verdâtre sur les ailes, atténué vers la région postérieure, un peu moins vers l'antérieure.

*Tête* petite, front proéminent, premier segment thoracique grand, finement strié, à milieu relevé en légère carène avancée en pointe arrondie sur le deuxième qui est court et ponctué, ainsi que le troisième, lequel est transverse; les huit premiers segments abdo-

minaux courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité qui est arrondie et bilobée; ailes très développées, rebordées par les antennes.

La phase nymphale a une durée de vingt-cinq à trente jours.

*Adulte.* Longueur 10 millimètres, envergure 22 millimètres.

*Corps* gris cendré luisant; tête petite, garnie sur le vertex d'une houppe de poils roussâtres, palpes saillants, arqués terminés en pointe épineuse; antennes longues, grêles, filiformes, denticulées, segments recouverts d'une pubescence blanchâtre; ailes supérieures grandes, cendré, luisant, marquées de petites taches punctiformes noires, dont une plus grande discoïdale; ailes inférieures blanchâtre, luisant, le bord inférieur des deux ailes frangé de couleur plus claire; chez certains sujets, la région thoracique en dessus est de couleur noire et la tache discoïdale des ailes supérieures très accentuée, particularité qui pourrait faire croire à une espèce différente, ce qui n'est pas.

L'adulte est nocturne, son vol est bas et de courte durée; mai et juin sont des mois durant lesquels l'apparition bat son plein, pendant lesquels a lieu l'accouplement, puis la ponte : cette espèce est-elle assujettie à une génération automnale? nous ne le pensons pas.

Des observations qui précèdent, il résulte que la *Depressaria subpropinquella*, à l'état de chenille, est susceptible de causer aux feuilles des artichauts un léger ralentissement de la sève sans que des perturbations secondaires puissent atteindre la tige; il n'y a pas lieu de s'en préoccuper dans l'état actuel de la culture maraîchère; le jour où cette chenille s'affranchissant de la loi parasitaire qui pondère toutes les espèces vivant dans leur milieu naturel viendrait à se propager outre mesure, le seul remède à employer pour atténuer les effets du mal, consisterait, à couper en mars et avril, les parties des feuilles de l'artichaut atteintes, à les noyer, les brûler ou les enterrer, on se débarrasserait ainsi à la fois de la chenille et de la chrysalide et le mal serait enrayé pour la campagne suivante.

Deux autres chenilles de Lépidoptères attaquent l'artichaut : elles n'ont rien de commun avec celle dont nous venons de faire connaître la vie évolutive :

L'une, *Gorytna Xanthenes*, grande espèce de noctuelle, attaque

la tige dont elle se nourrit, puis gagne le cœur du fruit qu'elle dévore.

L'autre, *Sciaphila cinerea*, petite tortricide, ronge aussi le fruit sous le couvert de la feuille qui l'enchâsse.

De plus, un coléoptère, *Cassida viridis*, à l'état larvaire, porte un certain dommage aux feuilles dont la circulation se trouve ralentie par l'effet de ses atteintes.

Mais de tous les insectes, celui qui cause un dommage réel au végétal dont nous nous occupons, est une petite fourmi jaune (*Formica flava*), en transportant sur les racines voisines du collet de la tige un petit puceron noirâtre (*Aphis radicum*) qui se nourrit de la sève et qui, à la suite de générations plusieurs fois renouvelées dans le cours d'une même saison, arrive à affaiblir la tige au point que le pied languit et finit à force d'extravasation, par mourir; après les premières atteintes, les pucerons femelles cherchent déjà à quitter le pied-mère; impuissants, forte de moyens de locomotion, à gagner un autre pied, ils ont comme moyen de transport le petit myrmique jaune qui les voiturer sur des pieds francs et indemnes de toute maladie, sur lesquels commenceront aussitôt à apparaître de jeunes pucerons, espoir de nouvelles générations prédestinées à continuer l'œuvre de reproduction funeste des ascendants, et c'est ainsi que, de proche en proche, les fourmis aidant, des carrés, des plate-bandes entières sont envahies, meurent, par l'effet de la piqûre des aphidiens.

Les huiles, les savons employés avec discernement, en empêchant les pucerons de renouveler leur provision d'air, sont d'un effet utile, mais le remède le plus efficace consiste à rechercher d'abord, à détruire ensuite, les nids souterrains de la petite fourmi jaune.

Si le puceron de l'artichaut n'avait pas comme auxiliaire de locomotion un véhicule, un agent, ses dégâts se borneraient à quelques pieds de sacrifiés.

Quel intérêt ont donc les fourmis à transporter d'une plante malade sur une autre saine, des hôtes avec lesquels ils n'ont aucune relation extérieure, aucun lien commun? un besoin leur sert d'égide! En effet, tout puceron sur lequel une fourmi produit des mouvements tactiles à l'aide de ses pattes ou de ses antennes, laisse transsuder par ses filets postérieurs des gouttelettes d'un liquide sucré que les fourmis hument avec avidité; c'est ce qui

explique la présence permanente des myrmiques partout où s'établissent des colonies de pucerons.

Supprimer des artichauts les fourmis, c'est du coup réduire les pucerons, et ce qui est particulier à l'artichaut l'est à tous les végétaux.

Les moyens à employer pour la destruction des colonies des fourmis, consiste à souvent bouleverser leurs nids à l'aide de la bêche.

#### CINQUIÈME GROUPE

### ORTHOPTÈRES

#### ***Chelidura dilatata*, LAFRESN.**

(Finot, *Orthoptères de France*, 1890, p. 73.)

Les préludes de l'accouplement chez cette espèce hypogée, qui se tient constamment de jour dans des galeries qu'elle se façonne sous les pierres, sous les mottes de terre, sous les troncs d'arbre, échappent à nos regards ; tout ce que l'on peut constater, c'est que l'accouplement se fait par juxtaposition, le mâle dessous et que la copulation cesse dès que l'abri qui couvre le couple est soulevé ; en effet, si, en avril ou en mai, au *Canigou* comme à *Coubezet*, de 1200 à 2400 mètres d'altitude, on relève une pierre, un tronc, sous lequel l'espèce gîte, l'on aperçoit les deux sexes étroitement unis, bout à bout, les grosses pinces du mâle sous le corps de la femelle et les pinces effilées de celle-ci par-dessus la région ventrale du mâle, mais aussitôt dans leur galerie même, les deux corps se disjoignent chacun suivant une direction en sens opposé ; le même abri peut couvrir deux et trois couples, chacun ayant son parcours propre ; nous n'avons jamais constaté le cas où les deux corps sont parallèles ; au reste, cela ne se pourrait, le passage dans lequel ils se tiennent n'ayant pas à cet égard la largeur voulue : c'est donc à reculons, chez cette espèce lucifuge, que se font les premiers actes préparatoires du rapprochement, et c'est le mâle qui doit jouer le premier rôle, étant donné que c'est lui dont la tête est toujours tournée vers le rebord extérieur de la pierre ou du tronc.

De quelques façons que s'accomplissent les préludes et quelle que soit la durée de la copulation, dès que la femelle est fécondée, elle creuse à l'extrémité de sa galerie, une légère cavité dans laquelle elle dépose, un par un, quarante à quarante-cinq œufs qu'elle dispose les uns au-dessus des autres, de manière à en faire un petit tas aggloméré, puis comme une poule qui couve ses poussins, elle se couche sur ce dépôt, objet de sa tendresse, espoir de la future génération de son espèce, elle y reste jusqu'à parfaite éclosion des germes; lorsqu'on met son nid à découvert, elle prend ses œufs avec le bout de ses mandibules et les cache dans le sol du fond du réduit.

*Œuf.* Longueur 1<sup>mm</sup>3, diamètre 1 millimètre.

Ovoïde régulier, jaunâtre, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, sans traces de stries ni de rides, à pôles arrondis, à coquille résistante, à micropyle apparent.

Œuf proportionné à la taille de la mère, dont l'éclosion varie en raison de la température si changeante dans ces lieux élevés, que la neige couvre quelquefois au moment de la ponte, mais ne dépasse pas trois à quatre semaines.

Pendant les quelques premiers jours qui suivent leur éclosion, les jeunes *Chelidura* sont surveillés de près par leur mère, fait rare dans le monde entomologique, qui les conduit vers les lieux où ils trouveront la faible alimentation qui convient au début de leur existence, tendres végétaux, corps de vers, de larves, d'insectes ou d'animaux; quelques jours après, elle les abandonne et la nitée se disperse, chacun prenant une direction différente, et cette dispersion est devenue d'autant plus nécessaire que, par leurs goûts carnassiers très prononcés, ils se nuiraient les uns les autres en s'entredévorent, ce qu'il fallait éviter, au point de vue de la conservation de l'espèce.

L'adulte est très commun sur le versant oriental du *Canigou* et sur le versant méridional de la *Rouquette* pendant toute l'année: en été, il s'enterre.

#### ***Ascalaphus ictericus*, CHARP.**

*Larve.* Longueur 18 à 20 millimètres; largeur 10-12 millimètres.  
*Corps* ovoïde, gibbeux, blanc terne, charnu, mais à téguments

consistants, finement granuleux, couvert de cils roux et de courtes spinules, étroit et convexe à la région antérieure, renflé à la région abdominale, déprimé en dessous, arrondi à l'extrémité postérieure qui est spinuleuse.

*Tête* grande, rectangulaire, jaunâtre, déprimée, chagrinée, couverte de courtes spinules noirâtres, deux larges taches longitudinales noires, parallèles, sur le vertex, deux autres moins développées en arrière de la lisière frontale, laquelle est excavée et échancrée, le bord de l'échancrure cilié et garni de courtes épines noires; mandibules puissantes, bien développées, à tige longue, droite et rougeâtre, à pointe noire et crochue, quelques cils sur le rebord du tranchant extérieur, trois dents le long de la tranche interne, deux sillons avec cannelure médiane au-dessous de la tranche inférieure; mâchoires constituées par un fort renflement triangulaire appuyé sur la base des mandibules et qui se prolonge latéralement par un palpe tri-articulé, dont les deux premiers articles petits sont granuliformes, le troisième développé et cunéiforme; pas de traces de lobes maxillaires ni de lèvre inférieure autres qu'un empâtement charnu avec suture rougeâtre; antennes latérales, très grêles, émergeant au-dessus d'une carène qui couvre la base des mandibules, multiarticulées, les deux premiers articles jaunâtres bien distincts, globuliformes, les suivants de moins en moins longs et de moins en moins distincts, la tige d'abord jaunâtre devient noirâtre vers le bout; ocelles, six gros points noirs ou bruns groupés en cercle autour d'une protubérance au-dessous de la base antennaire.

*Segments thoraciques* gibbeux, fortement convexes, jaunâtre, terne, avec taches sous-cutanées noirâtres, couverts de cils sur leurs côtés et de courts poils et de très courtes spinules sur leur surface, s'élargissant grandement d'avant en arrière, le premier étroit, gibbeux, transversalement ovalaire, incisé en travers près du bord postérieur qui, par suite, se relève en un fort bourrelet, deuxième plus large, transverse, avec incision semi-circulaire près du bord antérieur, autre incision transverse au milieu de l'arceau, autre incision près du bord postérieur, toutes ces incisions relevant l'arceau en quatre bourrelets, le fond de l'incision médiane garni d'une plaque écailleuse rougeâtre, troisième plus développé avec légère incision transverse et plaque bivalve latérale, les flancs de ces deux derniers arceaux dilatés.

*Segments abdominaux* brunâtres, fortement convexes, courtement villeux, sensiblement atténués vers l'extrémité, les sept premiers ornés de cinq taches noires formant bande, avec légère incision transverse et rebord postérieur membraneux, leurs flancs incisés et dilatés avec longs cils, huitième sans incision, mais avec une dilatation latérale garnie d'une touffe de spinules noirâtres, neuvième très réduit relevé en légère arête armée d'épines noires.

*Dessous* déprimé, tête et région thoracique affaissées, région abdominale brunâtre, sans incisions bien apparentes, légèrement villeuse, huitième segment avec tubercule granuleux noirâtre, neuvième renflé en forme de sac granuleux à bords ornés de longues spinules noires, cloaque saillant avec fente en long peu marquée : un fort bourrelet longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

*Pattes* grêles, très allongées, latérales, ciliées et spinulées, hanches bien développées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de long ongllet bifide.

*Stigmates* grands, elliptiques, flaves à pérित्रème corné et rougeâtre, la première paire sous le rebord latéral et sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve qui est commune aux environs de Bizerte (Tunisie) nous a été obligeamment offerte par notre collègue, M. le Dr Sicard.

#### ***Ascalaphus meridionalis*, LINNÉ**

*Larve* : Longueur 14 millimètres ; largeur 7 millimètres.

*Corps* allongé, oblong, brun terreux, verruqueux, couvert de cils épars et de courtes spinules, convexe en dessus comme en dessous, étroit et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et faiblement bifide.

*Tête* terreuse, cordiforme, verruqueuse, éparsément ciliée, courtement épineuse, disque profondément excavé, lisière frontale tronquée ; mandibules très longues, à tige droite et rougeâtre, à pointe noire et fortement arquée, à base extérieure spinulée, la tranche intérieure denticulée et armée sur le tiers antérieur de trois dents dont la médiane plus accentuée, la tranche inférieure

bicanaliculée avec cannelure médiane; mâchoires constituées par un empatement sis à la base des mandibules, prolongées par un palpe latéral rougeâtre triarticulé; menton, lèvre inférieure et palpes indistincts; antennes émergeant en arrière de la base des mandibules de deux articles rougeâtres globuleux suivis d'une tige noirâtre paraissant multiarticulée; ocelles groupés en deux rangées parallèles de trois points noirs sur une éminence en arrière de la base antennaire; en dessus est un septième ocelle bien apparent.

*Segments thoraciques*, le premier granuleux, de couleur terreuse, à bords relevés et épineux, à base prolongée par une excroissance cunéiforme rougeâtre, deuxième et troisième courts, transverses, leurs flancs épanouis en une double expansion ornée de courtes spinules noires à bout tronqué.

*Segments abdominaux* gibbeux, de couleur terreuse, granuleuse; s'élargissant des deux extrémités vers le centre, les huit premiers courts, transverses, leurs flancs prolongés en forme d'excroissance garnie de courtes spinules noires, à bout tronqué, neuvième réduit, bilobé, à pointes courtes et geminées.

*Dessous* brunâtre terreux, granuleux, garni de courtes spinules noires, segments abdominaux renflés, les flancs des huit premiers légèrement incisés, le neuvième échancré avec cloaque rentré.

*Pattes* robustes, allongées, rougeâtres, spinulées et éparsement ciliées, hanches massives, trochanters courts coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses rougeâtres en forme d'onglet biacéré.

*Stigmates* petits, cornés, saillants, rougeâtres, à pérित्रème noir, la première paire sur la membrane de séparation des deux premiers segments thoraciques sous le rebord latéral, les suivantes sous les excroissances latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Postée à l'affût sous les pierres, cette larve chasse les insectes qui passent à sa portée, s'en empare et les suce : elle n'est pas rare en automne et au printemps sur les coteaux secs et bien ensoleillés des environs de *Ria*.

### ***Ephippiger vitium*, SERVILLE.**

(Finot, *Orthoptères de France*, 1890, p. 219.)

Il n'est, ni une bouse de vache, ni un crottin de cheval déposés sur le sol, ni un corps adipeux abandonné au dehors, que ne ronge

ce vorace orthoptère pour s'en nourrir; alors que d'habitude il vit seul, isolé, c'est par groupes de trois, de quatre, qu'ils accourent de loin prendre leur part de ces matières fétides; des bouses, des crottins, ils en hument les principes azotés, des autres corps ils en rongent les parties dures ou charnues : les goûts carnassiers sont si accentués chez cette espèce, que les individus vont jusqu'à se dévorer entre eux; j'ai assisté aujourd'hui, 4 septembre, à un acte de cannibalisme de ce genre :

Devant moi, gisait, le corps à moitié éventré par le sabot d'un cheval, une grosse femelle d'Ephippiger, deux mâles pressentis par l'odeur de chair fraîche dégagée du corps de la moribonde viennent à pas pressés prendre part à la curée, pendant que l'un ronge les chairs pantelantes du corselet, l'autre dévore les entrailles et cela sans pitié pour la malheureuse suppliciée dont les regards sont fixés sur ses deux bourreaux sans que ceux-ci s'en préoccupent autrement, tant est grand leur désir de se repaître de de chair fraîche; à la fin des agapes, il ne reste plus du corps que l'enveloppe chitineuse et la tête qui continue de s'agiter tout en faisant mouvoir ses antennes.

On dit de cette espèce que son régime est végétal, qu'elle fait même du mal aux vignes; en effet, sur nos coteaux arides et insolés des environs de *Ria*, elle se nourrit, de tiges de bruyère, de feuilles diverses, de fleurs variées; tout cela est vrai, mais à l'occasion, elle devient, non par privation d'aliments, mais bien volontairement carnassière par goût, comme en témoigne le cas précité.

Lors de l'accouplement qui doit se produire le matin ou à la nuit tombante, rarement le jour, la copulation se fait par superposition, mais ici le mâle est dessous, à l'état de pronotion, un rien fait les deux conjoints se disjoindre, puis une fois fécondée, la femelle enfonce profondément dans le sol son long oviscapte en forme de sabre recourbé; en fin d'action, les valves s'ouvrent pour laisser glisser les œufs l'un après l'autre.

*Œuf.* Longueur 6 millimètre; diamètre 1<sup>mm</sup>8.

Naviculaire, d'abord blanc, puis jaune, en dernier lieu rougeâtre, à pôles arrondis et rembrunis, à coquille résistante et comprimée.

Pondus en automne au nombre d'une cinquantaine par ponte, ils éclosent à la fin du printemps suivant.

## SIXIÈME GROUPE

## HÉMIPTÈRES

**Eurydema ornatum**, LINNÉ.(Puton, *T. 2. Pentatom*, 1881, 1, p. 69.)

Vers le milieu de juin, sur nos coteaux de moyenne élévation, a lieu l'apparition de l'adulte; c'est sur les crucifères, en particulier sur la ravenelle, qu'aux environs de Ria on le trouve; dès que mâle et femelle se rencontrent, ils s'accouplent selon le mode habituel aux Hémiptères, d'abord par superposition, puis par juxtaposition linéaire; la copulation dure la journée, elle n'interrompt ni la marche durant laquelle la femelle traîne son copulateur, ni l'alimentation, le couple continuant à sucer la sève des végétaux, surtout la femelle; une fois celle-ci fécondée, le mâle disparaît, puis la mère dépose le long de la tige de la plante nourricière des œufs isolés, ou en petits groupes, au nombre total de dix-huit à vingt, au moyen de son oviducte conique, membraneux, surmonté d'une gaine ciliée enchâssée dans une plaque rougeâtre bivalve, puis elle meurt à son tour, abandonnant à la nature le soin de faire éclore les germes de sa nouvelle lignée.

*Œuf.* Longueur 1<sup>mm</sup>2; diamètre 0<sup>mm</sup>8.

En forme de barillet cerclé aux deux extrémités d'une bande noire et au milieu d'un cercle blanc taché de gros points noirs, le pôle inférieur aplati contre la tige, le bout supérieur déprimé et cerclé d'un premier rayon blanchâtre, d'un deuxième noir et d'un point blanc central, à micropyle apparent, à coquille résistante.

L'œuf proprement dit est cylindro-conique, jaunâtre et recouvert d'une enveloppe en forme de barillet; c'est en particulier le long des tiges de la ravenelle qu'il est déposé en groupes accolés.

Œufs proportionnés à la taille de la mère, dont l'éclosion se fait une dizaine de jours après, donnant la vie à une jeune larve blanchâtre à téguments mous, peu consistants, que des mues successives et allongées arriveront à durcir vers l'époque de sa perfectose.

**Harpactor iracundus**, PODA.(Mulsant, *Réduvides*, 1873, p. 7.)

L'accouplement de cette espèce se produit dans le courant de juin, par superposition, le mâle dessus, puis celui-ci quitte le plan de position pour se mettre bout à bout avec sa femelle et continue ainsi la copulation durant la journée, les deux sexes se disjoignent ensuite ; la femelle recherche aussitôt un endroit propice pour le dépôt de sa ponte, une tige de plante ou d'arbuste, le revers d'une feuille, et là dépose dix à douze œufs qu'elle accole les uns contre les autres de manière à former une hexagone par leur base.

*Œuf* : Longueur 2 millimètres, diamètre 0<sup>mm</sup>8.

Allongé, subnaviculaire, lisse et luisant, visiblement pointillé, à milieu excavé et de couleur plus claire, coiffés à leur pôle antérieur d'une rondelle blanc de lait, ceinte à son pourtour d'une incision circulaire avec calotte finement pointillée.

Cet œuf dont l'éclosion a lieu une dizaine de jours après, donne la vie à une jeune larve longue de 4 millimètres, large de 1, dont le corps rougeâtre est diversement pointillé de noirâtre, couvert de courts cils roussâtres, à pattes et à antennes très développées et annelées de noirâtre, les ailes et l'extrémité postérieure plaquées d'une tache noire.

Aussitôt éclos, le jeune hémiptère se fait remarquer par ses longues pattes et ses plus longues antennes, il gagne à pas lents la base des plantes et s'établit sur leur tige où il trouve une nourriture appropriée à ses premiers besoins, petits vers, jeunes chenilles et autres embryons et proies diverses dont il s'empare et qu'il suce avec avidité ; plus grand, après avoir accompli plusieurs mues, il se porte sur le sommet des tiges, sur les fleurs où il fait la chasse à plus grosse proie dont il lui est plus difficile de s'emparer ; puis, mi-août, parvenu à l'état adulte, il devient un grand destructeur d'insectes floricales, abeilles en particulier, auxquelles il fera une guerre acharnée ; c'est sur des fleurs de l'*Eryngium campestre*, de concert avec la *mante religieuse* qu'il met par jour à mort des grandes quantités de sujets de la gent mellifère ; il ne craint pas lorsqu'une main inexpéri-

mentée le saisit d'implanter son long rostre noir et corné dans les doigts de l'imprudent qui l'a appréhendé et cause ainsi une douloureuse piqûre qui fait aussitôt lâcher prise, c'est donc avec la plus grande circonspection qu'on doit le saisir.

**Piezodorus lituratus, FAB.**

(Mulsant, *Pentatomides*, 1866, p. 301.)

Aux environs de Ria, sur le genêt à balai comme sur le genêt épineux, dès les premières belles journées du printemps, a lieu l'apparition de cette espèce que l'on trouve plus particulièrement en coteaux; dès qu'il y a rencontre entre les deux sexes, se produit l'accouplement selon le mode habituel, par superposition, la femelle dessous; pendant le temps que dure le coït, le mâle imprime à ses antennes des mouvements vibratiles auxquels ne participent pas celles de la femelle, laquelle continue, sans se déplacer, à stationner sur la branche du genêt; dès que le régénérateur a éjaculé une partie de sa semence, il se jette de côté et, sans cesser la copulation, il se place bout à bout avec sa compagne, et c'est ainsi que se continue l'accouplement tant qu'il dure, c'est-à-dire une journée environ, à la suite de laquelle, a lieu la disjonction des organes génitaux, puis le mâle gagne un rameau de genêt et y demeure jusqu'à ce que mort s'ensuive, sa compagne s'établit sur une tige, à l'embranchement d'un rameau, y dépose le contenu de son ovaire, une trentaine d'œufs à peu près, qu'elle éparpille par paquets sur les branches; sa ponte achevée, elle subit le sort commun, elle disparaît, après avoir confié à la température le soin de faire éclore sa progéniture.

*Œuf*: Longueur 0<sup>mm</sup>8, diamètre 0<sup>mm</sup>4.

Cylindrique, verdâtre, lisse et luisant, finement et visiblement pointillé, à pôles, l'un arrondi, l'autre tronqué, à coquille assez résistante, à micropyle apparent.

Œuf dont l'éclosion a lieu une dizaine de jours après avoir été pondu, donnant la vie à une grêle créature, dont le premier souci est d'enfoncer son rostre dans la plante, le genêt, qui doit subvenir, par son suc, aux besoins de son existence.

**Chorosoma Schillingii**, SCHUM.

(Putau, *Hémiptères*, tom. II, 1881, p. 119).

C'est sur les grandes tiges de l'*Inula viscosa*, très abondant sur nos coteaux que, dès le mois de septembre apparaît l'adulte ; octobre est le mois pendant lequel les deux sexes se recherchent et s'accouplent par superposition, le mâle dessus ; mais, peu de temps après, celui-ci quitte le plan de position pour se mettre bout à bout avec sa femelle, sans que la copulation cesse ; le couple stationne ainsi le long des tiges de la plante nourricière ou sous ses larges feuilles, puis a lieu la disjonction des deux conjoints ; la femelle, dès lors fécondée, procède au dépôt de sa ponte qu'elle éparpille sur les rameaux, sur les tiges.

*Œuf*. — Longueur, 1 millimètre, diamètre, 0<sup>mm</sup> 3.

Très allongé, subfusiforme, gris terne, cerclé de blanchâtre au pôle supérieur, lequel est surmonté d'un pédoncule gris couronné d'un bouton en forme de chapeau de champignon à circuit blanc de lait, une tige semblable surmonte le pôle ; de plus, au milieu de l'œuf, est une excroissance noire appuyée sur un circuit à fond plus clair.

Œuf bizarre par ses protubérances excentriques, pondu en petit nombre et dont l'éclosion ne se produit qu'au printemps suivant.